HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

lasemaineafricaine.info

N° 4304 du Vendredi 17 Octobre 2025 - 74e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 660.75.86 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

MADAGASCAR

L'armée s'empare du pouvoir

Ce basculement a ouvert la voie à une prise de pouvoir sans effusion de sang, saluée dans les rues d'Antananarivo par des milliers de citoyens en liesse. (P.7)

DISPARITION

La musique en deuil: Pierre Moutouari n'est plus!

Il demeure une grande étoile de la musique congolaise, un apôtre de la rumba soukous très adulé en Afrique de l'Ouest (P.14)

EGLISE

54e Assemblée plénière de la Conférence épiscopale du Congo

Les évêques du Congo

(P.8)

EDITORIAL

Vous avez dit «Kuluna?»

CABINET
WORTHY ADVISORY «W. A SAS»
Société Par Action Simplifiée au capital de 1 000 000 de F CFA
Avenue Bitelika Ndombi, Route de l'Aéroport
Pointe-Noire, République du Congo
Tél: 05 037 72 52/06 852 08 38

AVIS D'ANNONCE LEGALE
MAERSK CONGO

Société Anonyme avec Conseil d'administration au Capital de 67 000 000 Francs CFA RCCM N° CG-PNR-01-2007-B14-00050 Siège social: Immeuble Maisons Sans Frontières, 3ème étage, 431 bis Rond-Point Antonetti Pointe-Noire, République du Congo.
Par décision du Conseil d'Administration du 28 Mai 2025, il a été décidé de nommer Madame NGANGOUE Charlesse au poste de Directrice Générale de la société pour une durée indéterminée à compter du 22 Mai 2025.
La Mention modificative a été faite au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) de Pointe-Noire, sous le numéro CG-PNR-01-20007-B12-00050 en date du 26 Aout 2025.

Fait à Pointe-Noire, le 08/10/2025

Pour insertion légale.

OFFICE NOTARIAL
MAITRE VANESSA U.V NOUNGUINI BOLLEM EKONDZA

INSERTION LEGALE

Suivant acte authentique, reçu le six août deux mille vingt-cinq, enregistré Folio 146/03 N°531, le Notaire soussigné a procédé à la création d'une société présentant les caractéristiques suivantes:
Forme: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle;
Dénomination: «TINA SERVICES TECHNOLOGIE»;
Objet: La société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'étranger:
- On shore / off-shore;
- Tuyauterie, Liner, Tuning;
- Location de véhicule.
Siège social: Quartier Mpita, Arrondissement n°1 E.P. LUMUMBA, Pointe-Noire, République du Congo.
Capital: Un Million de Francs CFA (1.000.000 FCFA);
Gérant: Monsieur NZOUANDA-NGOUAMBA Fortune Melain;
RCCM: La société est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, au greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire sous le Numéro CG-PNR-012025-B13-00146.

Fait à Pointe-Noire, le 26 Septembre 2025.

Pour insertion.

Maître Vanessa U.V NOUNGUINI BOLLEM EKONDZA.

ETUDE de Maître Trésor Syljea MOUSSOUNDA-ILAHOU
Notaire à Brazzaville
1er étage immeuble City Center, Centre ville,
Tél. (00242) 06. 687 4879 ; 04 0281395
E-mail : syljeatresorilahoumoussounda@gmail.com ; mousssyljea@yahoo.fr
REPUBLIQUE DU CONGO

BATITEC-MO

EN SIGLE « BTMO S.A.R.L»
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
CAPITAL : UN MILLION (1.000.000) FRANCS CFA
SIEGE: N°08, RUE DJOUE MOUNGALI À BRAZZAVILLE
RCCM CG-BZV-01-2025-B12-00149
REPUBLIQUE DU CONGO

CONSTITUTION

Aux termes des actes reçus par Maître Trésor Syljea MOUSSOUNDA-ILAHOU, en date du 02 Juin 2025 à Brazzaville, dûment enregistrés à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de Poto-poto le 04 Juin 2025, sous Folio 096/6 n°2941, il a été constitué une société dénommée: «BATITEC-MO » en sigle « BTMO S.A.R.L».
Dont les caractéristiques sont les suivantes :

Forme: Société A Responsabilité Limitée Pluripersonnelle.

Capital: Un Million (1.000.000) Francs CFA.

Siège: Moungali, n°08 Rue Djoué, Brazzaville.

Objet: Les activités de la société sont les suivantes:
• Bâtiment et Travaux Publics;
• Réalisation, Contrôle et Suivi des Projets de Construction.

Durée: 99 Années.

RCCM: La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville sous le n° RCCM CG-BZV-01-2025-B12-00149 du 11 Juin 2025.

Gérance: A été nommé en qualité de Gérant de la société, pour une Durée Indéterminée la personne suivante:
• Monsieur MANGONDZA TSETOU, de nationalité Congolaise, né le 15 Novembre 1982 à Bétou, demeurant 91 Rue Loukolela Q.66 Talangaï,à Brazzaville, ainsi qu'il ressort de sa Carte Nationale d'Identité portant le numéro BZ0609J4L61G3, délivrée le 11 Septembre2019 à Brazzaville.

Un dépôt de deux expéditions des Statuts a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, conformément à la loi.

Pour insertion
Maître Trésor Syljea
MOUSSOUNDA-ILAHOU

ETUDE MAITRE ANGELIQUE DINAMONA
NOTAIRE
B.P: 4171 ; Téléphone (242) 05 563-72-06; 06 672-54-17
E-mail: etude.me.dinamona@gmail.com
Etude sise 148 bis, rue PANDZOU, Immeuble CONGO-TELECOM, 1er étage
Marché Plateaux Centre-ville

INSERTION LEGALE
CONSTITUTION SARL

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire, du seize juin deux mille vingt-cinq, enregistré dans la même ville le vingt-trois juin de la même année sous le Folio 1114/01 n° 326, le Notaire soussigné a reçu les statuts de la Société dénommée:

M LAH & FRERES

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE FRANCS CFA UN MILLION
SIEGE SOCIAL: QUARTIER GRAND MARCHE, VERS LE RESTAURANT MARIE DIALLO, ARRONDISSEMENT I, EMERY PATRICE LUMUMBA,
POINTE-NOIRE - REPUBLIQUE DU CONGO

La Société a pour objet en République du Congo, dans tous les Etat-Parties du Traité et à l'étranger :

- Importation et vente des appareils Electroniques;
- Importation et vente des appareils Electroménagers;
- Importation et vente des Voitures;
- Importation et vente des accessoires.

Et d'une manière plus générale, toutes les opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus.

L'objet social pourra être modifié dans les conditions prévues par l'Acte Uniforme pour la modification des statuts.

- Durée: (99) années, à compter de son immatriculation.

- Gérante: Monsieur Mamadou LAH, résidant à Pointe-Noire; de nationalité malienne, Né à Bamako (Rép du Mali), le sept août mil neuf cent quatre-vingt-quinze; Titulaire d'un Passeport délivré en date à Bamako du quatorze janvier deux mille vingt-et-un sous le numéro AA0528414.

- Numéro de la formalité au registre d'arrivée: CG-PNR-01-2025-B-00454
- Immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire sous le numéro CG-PNR-01-2025-B12-00118.

Pour avis,
Maître Angélique DINAMONA,
Notaire

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique
Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE -

Président:
Mgr Abel LILUALA,
Archevêque de Pointe-Noire

Vice-Président
Directeur de Publication / Rédacteur en chef:
Albert S. MIANZOUKOUTA

Rédacteur en chef: Cyr Armel YABBAT- NGO
Tel : (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43

Secrétaire de rédaction:
Guy-Saturnin MAHOUNGOU
06 671 72 20 /05 575.66.20

Infographisme: Atelier: La Semaine Africaine
Service Commercial: Brazzaville:
Tél.: 06.660.75.86

Pointe-Noire: Chef de bureau
Véran Carrhol YANGA
05 6977554 / 06 6682472

Service commercial: 05 553 16 93 / 06 671 44 05
E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr
Site Internet:
www.lasemaineafricaine.info.

REMERCIEMENTS

Les enfants, petits-enfants MOUKOUAMOU et la grande famille KIMBANDA remercient les amis et connaissances pour leur soutien multiforme, lors du décès de leur maman, grand-mère et matriarche Joséphine KIDILOU décédée le 27/09/2025 et inhumée le 7 octobre 2025 au cimetière familial de MOUSSENENGUE. Veuillez trouver ici, leur sincère gratitude pour tout le bien que vous leur avez fait. Puisse l'âme de maman Joséphine KIDILOU dite ''mama SOSSO'' reposer en paix, près du Seigneur et Sauveur Jésus-Christ.

VIE POLITIQUE NATIONALE

Dominique Basseyla se prononce pour la vice-présidence au Congo

Le ministre délégué et commissaire général du Comité ad hoc chargé du suivi des recommandations du dialogue national de Sibiti, Dominique Basseyla, a organisé un point de presse le 9 octobre 2025 sur la gouvernance électorale dans la perspective des élections de mars 2026. La rencontre s'est tenue dans la salle de conférences de l'AOGC.

Dominique Basseyla

Ce point de presse s'inscrit dans le cadre du suivi et de l'évaluation de la mise en œuvre des recommandations du dialogue de Sibiti 2015, qui ont abouti à la Constitution du 25 octobre 2015.

Dominique Basseyla a rappelé les conclusions de son point le 26 juin dernier, il avait suggéré la réorganisation des partis politiques en trois blocs idéologiques: républicains, socio-démocrates et du centre.

Il a précisé qu'il n'est pas question de dissoudre les partis existants ni d'interdire la création de nouvelles formations politiques, affirmant qu'aucun parti ne pourra évoluer en dehors d'un bloc idéologique.

Dans ce nouveau système, il proposait la création d'un ou deux postes de vice-présidents de la République. Dans la première option, le vice-président serait désigné soit par choix discrétionnaire du Président de la République, soit une nomination par décret. Ce vice-président aurait un rôle politique, terminerait le mandat du Président en cas d'empêchement et représenterait le Président dans les rencontres internationales, tout en gérant des dossiers spécifiques confiés par ce dernier. Il a souligné qu'un pays ne peut se développer sans stabilité des institutions.

La deuxième option envisagerait la création de deux vice-présidents, nommés selon les mêmes modalités. L'un aurait un rôle politique, tandis que l'autre serait chargé du Gouvernement, ce qui impliquerait la suppression du poste de Premier ministre.

Concernant le Parlement, il a souligné la nécessité de garantir l'élection des députés à l'Assemblée nationale parmi les trois blocs de partis. Selon lui, seul le scrutin de liste à représentation proportionnelle répondrait à cette exigence et permet d'évaluer le poids électoral de chaque bloc, critère essentiel pour le partage des responsabilités au sein du Gouvernement, dans les bureaux des deux chambres parlementaires et des assemblées locales.

Pour appliquer le scrutin proportionnel, il a proposé de créer de nouvelles circonscriptions électorales, notamment des départements et des communes, avec ou sans arrondissements. Chaque circonscription verrait trois listes en compétition, une par bloc de partis politiques. Les candidatures indépendantes seraient exclues.

Dominique Basseyla estime que le dialogue politique est crucial pour une refondation politique, démocratique et institutionnelle au Congo. Il a noté des avancées significatives dans la mise en œuvre des recommandations relatives à la gouvernance électorale, notamment l'institutionnalisation de la CONEL, qui doit être inscrite dans la Constitution afin de garantir son autonomie financière, organisationnelle et fonctionnelle, ainsi que son indépendance vis-à-vis des influences externes. Il a également évoqué la nécessité de poursuivre le découpage administratif et territorial par la division du département du Niari en deux entités distinctes: les départements du Niari et de la Nianga-Louéssé.

Concernant la biométrie, il a souligné que sa mise en œuvre reste un enjeu crucial, les prérequis nécessaires n'ayant pas été réalisés de manière effective.

Tout en se félicitant de la révision administrative des listes électorales par le Gouvernement, le comité ad hoc a appelé les Congolais à participer à cette opération, tout en insistant sur la nécessité d'actualiser la loi sur les partis politiques en tenant compte des évolutions prévisibles dues à la nouvelle donne politique.

Le comité ad hoc a proposé des recommandations pour aider le Gouvernement et la classe politique à se prononcer sur la faisabilité des quatre recommandations encore non mises en œuvre. *«S'agissant de la CENEI, l'enjeu est de consolider l'indépendance de cette structure par la transparence. Pour plus d'efficacité, il convient d'améliorer et de démocratiser le cadre juridique d'administration et de gestion des élections»*, a déclaré Dominique Basseyla.

Il a reconnu qu'au Congo, la majorité des partis politiques sont fractionnés et déconnectés de leurs bases, et que l'exécution des recommandations des concertations politiques et du dialogue national de Sibiti 2015 a été mitigée.

Enfin, le comité ad hoc plaide pour une révision du coût des élections, qui dissuade les citoyens de participer. Une bonne gouvernance électorale est essentielle pour garantir la crédibilité des résultats des scrutins et constitue un facteur de paix durable et de stabilité institutionnelle.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Editorial

Vous avez dit «Kuluna?»

En quelques jours, notre plus grande ville est devenue une forteresse assiégée. Les forces de l'ordre sont passées à l'attaque de l'ennemi sournois qu'a été jusqu'ici le «Kuluna», le «bébé noir», le «kata-kata». Autant de surnoms pour désigner l'enfant à la machette cachée dans le dos et qui, avec un sourire de miel, vous agressait avec surprise et vous dépouillait du peu que vous aviez. Puis, qui, la nuit venue, se fond aux murs de nos maisons pour s'en prendre à tous ceux qui commettraient l'imprudence de se livrer à la dangereuse insouciance. Blessures béantes, attaques impitoyables contre les vieilles mères de famille ou les jeunes revenant de l'école : tous y passent. C'était à Brazzaville, c'était aussi à Pointe-Noire.

Depuis trois semaines la peur semble avoir changé de camp. Agissant comme une force publique de police ou de gendarmerie, les agents de la Direction générale de la sécurité présidentielle (DGSP) ont envahi les quartiers pour arrêter les délinquants visibles ou supposés, en abattant même quelques-uns selon des témoins. Réputés agir sur les motos qui leur servent aussi de mototaxis, ces jeunes gens, quand ils échappent à leur propre mort, en sont réduits à regarder se consumer leurs engins, brûlés par les agents. Parfois sous l'applaudissement de la foule. Le fait est qu'en l'absence des mototaxis, la criminalité aussi semble avoir diminué dans les quartiers.

Mais jusqu'à quand? Jusqu'à quand la DGSP va-t-elle maintenir les jeunes criminels loin des quartiers. Et jusqu'à quand l'opinion va-t-elle s'en tenir à la seule émotion devant une option qui viole ouvertement les droits de l'homme? Le Congo a fait disparaître de son arsenal juridique tout recours à la peine de mort. Une telle mesure publique de justice contre des violeurs et des tueurs, a suscité une grande émotion. Mais cette opération pêche par son excès et l'assurance de son impunité. Il faudra revoir les mesures de lutte contre ce banditisme et ne pas se contenter de l'instinct du moment.

Les «Kulunas» repérés ou suspectés font profil bas, mais on ne doute pas un instant qu'ils reprendront du poil de la bête dès que la virulence de l'action menée contre eux aura cessé. Plus fondamental: résoudra-t-on ce problème, véritable fléau social, par l'éradication ou par l'extermination? Les «Kulunas» d'aujourd'hui seront les grands citoyens de demain; il nous faudra bien leur faire de la place dans la société.

Albert S. MIANZOUKOUTA

ENVIRONNEMENT

Le Congo se dote d'une politique nationale d'assainissement

Le ministre de l'Assainissement urbain, du développement local et de l'entretien routier, Juste Désiré Mondelé, a présidé le 14 octobre 2025 un atelier de validation de la politique nationale d'assainissement en République du Congo. La rencontre a réuni la représentante de l'UNICEF, le représentant principal du pays pour la Banque africaine de développement (BAD), le député-maire de Brazzaville, Dieudonné Bantsimba, ainsi que d'autres acteurs du secteur public et privé.

Pour la postérité

Dans son discours, Dieudonné Bantsimba a souligné que l'assainissement représente un défi majeur pour les villes et villages du Congo, ayant un impact direct sur la santé des populations, la protection de l'environnement et la qualité de vie.

Il a exprimé l'espoir que les travaux de l'atelier débouchent sur des conclusions significatives, *«porteuses d'espoir pour nos populations et génératrices de changements concrets dans nos villes et campagnes, avec une implication active des collectivités dans l'application de cette politique nationale d'assainissement, tout en incitant le secteur privé et les partenaires techniques à investir davantage dans ce domaine grâce à des initiatives novatrices».*

Le député-maire a également salué la tenue de cet atelier, estimant qu'il permettra de *«consolider les orientations stratégiques, les mécanismes institutionnels et les moyens d'action nécessaires pour garantir à chaque Congolais un environnement sain et durable».*

Pour la représentante de l'UNICEF, cet atelier représente une avancée stratégique pour le Congo. Elle a déclaré que l'assainissement est bien plus qu'un enjeu technique ou sanitaire, mais un catalyseur de progrès social, un levier puissant pour améliorer les conditions de vie, et un fondement essentiel pour garantir les droits des enfants.

«Un système d'assainissement efficace peut transformer la vie des enfants en réduisant les maladies hydriques, en améliorant la nutrition et en favorisant la scolarité», a-t-elle précisé.

Elle a ajouté: *«Aujourd'hui, nous avons l'opportunité de reconfigurer le Congo grâce à cette politique, visant un avenir où chaque enfant grandit dans un environnement propre et protecteur, où les quartiers urbains et les villages ruraux bénéficient de services d'assainissement durables et inclusifs, et où les filles ne sont plus contraintes de quitter l'école en raison d'un manque de toilettes adaptées».*

Elle a présenté la vision de cette politique comme ambitieuse, soutenue par une gouvernance renforcée, un financement innovant et une mobilisation multisectorielle, réaffirmant l'engagement du Gouvernement à faire de l'assainissement un droit pour tous.

Le ministre a salué l'engagement de toutes les parties prenantes, soulignant l'importance centrale de l'assainissement dans la vision de développement du Président de la République.

L'élaboration de cette politique nationale d'assainissement découle des recommandations de la première conférence sur le sujet, tenue en février 2025. Cette politique vise à réduire les maladies liées à l'insalubrité, à protéger l'environnement face aux défis climatiques, à stimuler l'économie circulaire, à créer des emplois verts et à renforcer la gouvernance en matière d'assainissement.

Pour le ministre, maintenir un environnement propre *«limite la propagation des agents pathogènes responsables de nombreuses infections».*

Il a ajouté que cette politique constitue une boussole stratégique pour atteindre les objectifs de développement durable et un levier de transformation économique et sociale. Juste Désiré Mondelé est convaincu que les contributions de toutes les parties prenantes feront de cette politique un cadre de référence pour les stratégies d'assainissement.

Il a également promis, au nom du Gouvernement, de mettre en œuvre cette politique avec le soutien de tous les partenaires, afin de bâtir un cadre de vie plus sain et prospère pour les citoyens.

Il a remercié tous les partenaires au développement, notamment l'UNICEF et la BAD, pour leur accompagnement dans l'élaboration de cet outil.

A signaler que le document de politique nationale d'assainissement a été amendé et validé par l'ensemble des participants.

Cyr Armel YABBAT-NGO

INSECURITE

La DGSP s'engage dans la lutte contre le banditisme

Les avis sur l'opération menée depuis près de trois semaines par la Direction générale de la sécurité présidentielle (DGSP) sont partagés. Une partie de la population soutient l'initiative visant à neutraliser les «Kulunas» et autres «bébés noirs» qui sèment la terreur dans les quartiers, tandis que les activistes des droits de l'homme dénoncent de graves violations.

La DGSP est au centre des discussions, et son intervention est saluée par une partie de la population, bien qu'elle soulève des préoccupations sur sa légitimité.

Il aurait été préférable que cette opération évite le spectacle de tueries publiques, qui est traumatisant pour la population. Ces actions de grande envergure ont lieu dans plusieurs quartiers de la capitale, ciblant les «bébés noirs» et les «Kulunas» qui terrorisent les habitants.

Vivre dans ces quartiers était devenu à risque, avec des meurtres, des viols et des vols au quotidien. Une fois arrêtés, ces criminels retrouvaient rapidement la liberté, s'évadant parfois avec l'aide de complices. Beaucoup de chefs de gangs étaient connus des forces de sécurité.

Ces jeunes, garçons et filles, parfois mineurs, agissaient sans pitié. Les appels à la rédemption étaient souvent interprétés comme des incitations à poursuivre leurs activités criminelles. *«Quand les forces de sécurité ne parviennent pas à mettre fin à la criminalité, c'est que les criminels se cachent au sein même des services de sécurité»,* déclarait le général Mahelé Bokungu Leko.

La DGSP a donc décidé de sonner la fin de la récréation, agissant pendant plus de deux semaines pour éliminer ces criminels jusque dans leurs derniers retranchements.

Ils sont souvent abattus brutalement, et leurs complices ou protecteurs en subissent également les conséquences. Certains d'entre eux se sont enfuis dans des quartiers périphériques ou des villages. Brazzaville respire un peu mieux.

Les kulunas

L'opération se poursuit sans surprise. Le 10 octobre, elle s'est étendue au contrôle des taxis motos, tricycles et activités connexes, avec des sanctions pour les contrevenants. Immatriculation des motos, port de casques homologués, obligation de porter un gilet fluorescent numéroté et interdiction de transporter plus d'une personne ou de le faire en position amazone. Les étrangers sont également exclus de cette activité.

Un délai de 72 heures avait été accordé aux conducteurs de motos taxis pour se conformer à ces dispositions.

Mais les défenseurs des droits de l'homme ne voient pas cette action d'un bon œil. Ils dénoncent des *«exécutions sans procès ni jugement dans un climat d'impunité totale»,* condamnant fermement cette opération et appelant à son *«arrêt immédiat».* Ils demandent même au procureur de la République d'engager *«des poursuites judiciaires contre les responsables hiérarchiques et opérationnels impliqués».*

Après la traque des «Kulunas» et des «bébés noirs», il serait souhaitable que la DGSP s'intéresse également aux auteurs de crimes économiques, qui restent impunis. La corruption prend des proportions alarmantes, et le vol est devenu monnaie courante.

Le mal est bien ancré. Les Congolais n'ont plus de honte à voler ni peur de tuer. Les problèmes touchent tous les secteurs de la vie sociale. L'accès à l'eau et à l'électricité est devenu un véritable casse-tête; les prix des transports en commun augmentent à la fantaisie des contrôleurs, et le carburant se fait rare, tout comme les passeports et les pièces d'identité.

Quant aux familles endeuillées, elles doivent faire face à des difficultés financières pour enterrer leurs proches. L'enterrement d'un membre de la famille est devenu un véritable parcours du combattant. Tout est devenu question d'argent, y compris dans les administrations et, surtout, dans le secteur médical, ainsi que dans la justice, qui est censée rendre le droit. Au niveau des impôts, même le timbre fiscal manque. Le mal est profond.

KAUD

PARLEMENT

Ouverture de la session budgétaire

Les conférences des présidents des deux chambres du Parlement se sont déroulées le 8 octobre 2010 à Brazzaville. Leur but était de préparer l'ordre du jour des sessions budgétaires qui se sont ouvertes le 15 octobre. Isidore Mvouba, président de l'Assemblée nationale, a présidé la conférence pour la chambre basse, tandis que Pierre Ngolo, président du Sénat, représentait la chambre haute, en présence du Premier ministre Anatole Collinet Makosso.

Pour la chambre haute, douze affaires ont été retenues, dont onze nouvelles et une ancienne. Parmi les nouvelles affaires figurent le projet de loi de finances pour l'année 2026, le projet de loi de finances rectificative pour 2025, ainsi que le projet de loi relatif au règlement du budget de l'État pour l'exercice 2024. On note également un projet de loi modifiant et complétant la loi n°9-2001 du 10 décembre 2001 sur le régime électoral, un autre modifiant certaines dispositions de la loi n°23-2012 du 24 septembre 2012 concernant la création de l'Institut national de recherche forestière, ainsi qu'une proposition de loi sur la santé de la reproduction au Congo.

CATHOLIC RELIEF SERVICES – MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA POPULATION

Sensibilisation à la vaccination de routine : La voix des communautés de la Likouala au cœur de la production des spots pour la promotion de la vaccination

Le 19 septembre 2025, dans le département de la Likouala, précisément dans les districts d'Epena et d'Impfondo, se sont tenues trois réunions de pré-test des spots radios relatifs à la promotion de la vaccination de routine. Ces spots, conçus en français, en lingala et en kituba, sont déjà en cours de diffusion sur les ondes des radios locales et communautaires des départements de Brazzaville, de Pointe-Noire, des Plateaux, de la Sangha et de la Likouala depuis le 06 octobre jusqu'au 11 novembre 2025. Ces actions s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre des activités du projet TCA (Targeted Country Assistance) de GAVI, qui vise à soutenir les pays selon leurs besoins, dans le renforcement de leur système de vaccination et l'amélioration de la couverture vaccinale des femmes enceintes et des enfants âgés de 0 à 18 mois.

Ces différentes rencontres sont une étape incontournable pour garantir l'adhésion communautaire. En effet, avant toute diffusion, le pré-test d'un support de communication auprès de la communauté bénéficiaire constitue une étape indispensable. Qu'il s'agisse d'affiches, de flyers ou de supports audiovisuels, ce processus permet aux différentes communautés de s'approprier le message, d'en vérifier la compréhension et de proposer des amendements. C'est une démarche participative qui renforce la confiance et assure que les messages véhiculés répondent réellement aux réalités locales.

Les échanges ont donc mis en évidence l'importance de donner la parole à ceux qui recevront les messages de sensibilisation. Pour les participants, cette rencontre n'a pas servi uniquement à valider un outil de communication mais aussi d'affirmer leur engagement dans la réussite des activités de vaccination de routine.

CRS RoC GAVI, Photo de la réunion de pré-test du spot radio (en Kituba) sur la vaccination de routine à Impfondo, le vendredi 19 septembre 2025.

Les réunions distinctement tenues à Impfondo (pour la production et validation du spot en français & kituba) et Epena (pour la production et validation du spot en lingala) ont abouti à des résultats montrant un engagement constructif des participants en vue d'apporter clarté et pertinence dans la production des spots. Le spot en Kituba, par exemple, a été validé sans amendement, et ceux en Lingala et Français ont été validés après une révision complète et de légers ajustements. Ces retours ont démontré la vigilance et la volonté des communautés de recevoir des messages de qualité adaptés à leur quotidien.

CRS RoC GAVI, Photo de la réunion de pré-test du spot radio (en Francais) sur la vaccination de routine à Impfondo, le vendredi 19 septembre 2025

Les réunions ont rassemblé 18 personnes, parmi lesquelles 10 hommes et 8 femmes, dont une femme enceinte, symbole fort de l'importance de la vaccination de routine, étant elle-même une cible. Le profil des participants était varié: des chefs de quartier, des habitants de la communauté, des agents de santé des aires de santé locales et le personnel de la Direction Départementale des Soins et Services de Santé de la Likouala, qui ont participé en qualité de facilitateurs.

Cette diversité a permis de croiser les regards et de renforcer la pertinence des amendements. Chaque participant a pu exprimer son ressenti, confirmant que l'efficacité d'une campagne de communication repose sur l'écoute et la prise en compte des réalités locales.

L'équipe de rédaction de CRS.

HYDROCARBURES

Les prix fiscaux au troisième trimestre 2025 sont connus

La réunion pour la fixation des prix des hydrocarbures bruts du troisième trimestre 2025 est un événement cyclique qui prend la mesure de l'évolution des marchés. Les experts du Congo et ceux des sociétés pétrolières exerçant sur le sol congolais se sont réunis durant deux jours afin d'établir les prix pour le troisième trimestre 2025. C'était du 8 au 10 octobre dernier à Pointe-Noire, plus précisément à la tour de la société pétrolière Wing Wah Congo, organisatrice de l'événement. Les travaux ont été ouverts par le Pr Macaire Batchi, directeur de cabinet du ministre des Hydrocarbures. Ils ont permis aux experts d'analyser les dynamiques du marché pétrolier international.

La photo de famille

La rencontre s'est déroulée dans un esprit de collaboration où les discussions menées ont été remarquées, pour leur ouverture et leur éclairage particulier, par les échanges fructueux. Grâce à cette collaboration, aux échanges au travail, les objectifs ont été atteints.

En effet, pendant les deux jours, les experts ont échangé sur la dynamique du marché pétrolier international; la présentation du projet de la future méthodologie de fixation des prix fiscaux des hydrocarbures en République du Congo; et la commercialisation du brut congolais sur le marché international.

Pour la dynamique du marché international, au troisième trimestre 2025, le Brent daté a ouvert le trimestre avec 68,71$/bbl et clôturé à 68,94$/bbl.

S'agissant de la commercialisation des bruts congolais sur le marché international, au troisième trimestre 2025, ceux-ci ont affiché les différentiels compris entre -1,215 et 0,550$/bbl. Et les moyennes trimestrielles pondérées aux productions des différentes qualités ont été: pour le Djeno Mélange: 68,249$/bbl, avec un différentiel de -0,531$/bbl par rapport au Brent daté; pour le Nkossa Blend: 68,815$/bbl, avec un différentiel de 0,830$/bbl par rapport au Brent daté; pour le Yombo: 70,402$/bbl, avec un différentiel de 0,830$/bbl par rapport au Brent daté; etc.

A l'ouverture des travaux, le Pr Macaire Batchi a encouragé les experts à faire des échanges ouverts et précis, orientés vers les résultats concrets. Ce qui a été fait.

Après la présentation des résultats des prix par Jean-Jacques Ikama, directeur général de l'Economie, de l'audit et du trading pétrolier, président du Comité des prix, le ministre des Hydrocarbures, Bruno Jean Richard Itoua, et les directeurs généraux ont signé les procès-verbaux.

Le vice-président de la société pétrolière Wing Wah, Xiao Kaitao, a salué et remercié le ministère des Hydrocarbures, par le biais du chef de ce département, et l'ensemble des participations pour leur confiance, leur participation et leur engagement pour cette réunion.

En clôturant les travaux, le ministre Bruno Jean Richard Itoua a indiqué que les décisions prises au cours cette réunion des prix s'inscrivent dans une vision de long terme. *«Je salue la qualité de vos contributions, la rigueur de vos analyses, votre esprit de dialogue»,* a dit le ministre des Hydrocarbures.

À noter que la moyenne trimestrielle des prix fiscaux des hydrocarbures au troisième trimestre 2025 est de 69,155$/bbl, avec un différentiel trimestriel de 0,021$/bbl.

La prochaine réunion des prix sera organisée par la société pétrolière Eni Congo, du 7 au 9 janvier 2026.

Madocie Deogratias MONGO

SECURITE CIVILE

Les interventions lors des examens d'Etat en progression

Comme le précise le rapport sur la couverture sanitaire des examens d'Etat et concours, session 2025, présenté le 9 octobre dernier à Brazzaville. Le bilan a révélé un total de 21.627 interventions en 2025 contre 18.977 en 2024, soit une augmentation de 730%. C'était en présence du commandant de la Sécurité civile, le général de police de première classe Albert Ngoto.

Le colonel-major Serge Pépin Itoua Poto

Dans son intervention, le colonel-major Serge Pépin Itoua-Poto, commandant en second de la Sécurité civile, animateur du point de presse, a souligné : *«Lors de la session 2025, un total de 56 localités ont bénéficié de la couverture sanitaire, dont 11 abritent des services de la Sécurité civile, tandis que 45 autres se situent dans les zones où ils ne sont pas implantés. Cette couverture a aussi concerné 13 des 15 départements que compte le pays. Cette session a aussi permis l'ajout de 14 nouvelles localités renforçant ainsi la portée des interventions sanitaires».*

Pour l'enseignement général, a-t-il expliqué, *«un total de 15.013 prises en charge a été enregistré, dont 37 évacuations sanitaires vers les centres hospitaliers pour des soins plus appropriés. Le département de Brazzaville arrive largement en tête avec 5680 cas, suivi de la Cuvette 1436 cas et de Pointe-Noire 1199 cas. Concernant l'enseignement technique et professionnel, 6614 cas ont été traités, parmi lesquels 12 évacuations sanitaires. Là encore Brazzaville se distingue avec 2225 cas, suivi de la Cuvette 846 cas et la Sangha 271 cas. Au total 21627 prises en charge ont été effectuées au cours de cette session, dont 49 évacuations sanitaires vers des structures hospitalières. Le département de Brazzaville demeure le plus sollicité 7905 cas, suivi de la Sangha 1934 cas, de Pointe-Noire/Kouilou 1863 cas et de la Likouala 1707 cas»,* a-t-il fait savoir.

En tête des symptômes pathologiques dominant se classent les céphalées avec 6422 cas, suivies du paludisme 2307 cas, des douleurs abdominales 2297 cas, du symptôme grippal 2126 cas et de la dysménorrhée 1354 cas. L'analyse comparative des données révèle des évolutions significatives. Le nombre total de candidats ayant bénéficié d'une assistance a connu une augmentation notable, passant de 18977 en 2024 à 21627 en 2025, soit une progression de 12,25%. Avec 56 localités desservies en 2025 contre 45 en 2024, l'extension du périmètre de couverture a permis d'atteindre un plus grand nombre de candidats, y compris dans les zones desservies auparavant.

L'analyse de la situation des prises en charge depuis 2018, année où cette mission a été systématisée, est la plus révélatrice de l'importance croissante de l'action de la Sécurité civile sans discontinuité. *«En l'espace de huit ans, elle est passée de 2601 interventions en 2018 à 21627 en 2025, représentant une augmentation de plus de 730%. La tendance s'est poursuivie en 2020 avec 4653 interventions. La période de 2021 à 2022 marque une augmentation encore plus prononcée, passant de 6590 cas à 11098. Cette progression pourrait résulter d'une réponse renforcée face aux besoins croissants potentiellement exacerbés par les défis posés par la pandémie de Covid-19. Entre 2023 et 2025, l'évolution demeure positive avec des augmentations continues : 14076 cas en 2023, 18977 cas en 2024, et enfin 21627 en 2025»,* a-t-il relevé.

Retenons que, la couverture sanitaire de chaque examen d'Etat ou concours a requis en moyenne, la mobilisation de près de 425 agents et 37 véhicules (ambulances, véhicules de liaison, motos), pour 148 déploiements. Globalement, le personnel impliqué est de 1700, toutes catégories confondues, la consommation de carburants de près de 15.000 litres de gasoil et 5000 litres d'essence. *«Un tel déploiement, logistiquement lourd, n'aurait pu être possible sans la détermination personnelle et l'engagement financier des ministres en charge des enseignement général et technique»,* a conclu le colonel-major Serge Pépin Itoua Poto.

Alain-Patrick MASSAMBA

COUP D'OEIL EN BIAIS

DGSP: d'une mission l'autre

Depuis vendredi 10 octobre 2025, la DGSSP est sur un nouveau front, celui de l'assainissement des routes à travers le contrôle des mesures pour les conducteurs de motocyclettes, de taxis-motos et de tricycles motorisés: tous sont appelés à se conformer à la loi. Sans pitié, les éléments commis à cette mission détruisent, sans autre forme de procès, les motos des contrevenants aux dispositions réglementaires. Ils interdisent aux gens de les filmer en pleine action. Mais la population tourne parfois en dérision cette consigne. Dans une vidéo postée sur les réseaux sociaux, par exemple, on voit un homme en treillis de la DGSP réduire en ferraille des motos, sous la puissance d'un gros marteau. On soupçonne ce corps d'être prêt à s'attaquer prochainement aux équipages des bus de transport en commun, champions dans le doublement du tarif du transport et du morcellement des itinéraires! Et pourquoi pas, aux chargeurs de bus et aux trafiquants de carburant!

L'Etat congolais, un mauvais payeur?

Le gouvernement congolais serait-il confronté à des difficultés de paiement des factures de la société turque Albayrak, spécialisée dans la collecte et le traitement des déchets domestiques et dans le nettoyage des principales artères de Brazzaville et de Pointe-Noire en remplacement d'Averda? La question mérite d'être posée, eu égard aux immenses tas d'ordures qui jonchent nombre d'avenues goudronnées de Brazzaville. Des chuchotements apprennent que l'Etat congolais aurait déjà accumulé des arriérés de factures. Albayrak a signé un contrat d'un peu plus de 3 milliards de francs CFA par mois pendant cinq ans avec le Gouvernement. Un gouffre à sous, pour l'Etat déjà endetté et qui n'arrive pas à payer simultanément les fonctionnaires, les personnels des structures dépendant du budget de transfert, etc. Selon notre confrère en ligne CFD Live Media, le nouvel opérateur a déposé au début du mois un préavis de grève à la mairie de Brazzaville et observé un service minimum.

Le Congo, un régime «autoritaire»?

Selon le dernier classement de l'organisation Economist Intelligence Unit (EIU) sur la quête démocratique, le Congo figure toujours, comme les années précédentes, parmi les pays à *«régime autoritaire»*. Cette enquête évalue l'indice de démocratie selon cinq critères: le processus électoral et le pluralisme, les libertés civiles, le fonctionnement du Gouvernement, la participation politique et, enfin, la culture démocratique. La République du Congo se retrouve 32e sur 50 pays africains pris en compte, et 128e mondial sur 165 Etats indépendants et deux territoires étudiés.

Violence urbaine: le diagnostic du Dr Ebara Pea

Au cours d'une émission de débat sur la chaîne de télévision numérique Tsieleka TV, les invités, dont le promoteur de ce média en ligne, ont fait la lecture de l'opération menée actuellement par la DGSP. *«On peut discuter de la méthode, mais il fallait agir»,* a déclaré le Dr Ebara Pea, qui soutient malgré lui cette opération. *«Il n'y a pas de chance de recourir au droit dans un Etat autoritaire»*, a-t-il argué. Mais, ce politologue a mis en garde contre la *«Haïtisation du pays».* La violence urbaine des bébés noirs, a-t-il estimé, est la conséquence de *«l'échec des politiques publiques». «Tous les projets du Gouvernement, dans tous les domaines, ont échoué»,* a-t-il relevé. Les autres débatteurs ont martelé sur les *«injustices sociales», «la pauvreté»,* une *«justice défaillante»* qui ont concouru au phénomène que l'Etat a été incapable d'endiguer en deux décennies.

Le maillot du Manchester United souillé au Congo ?

Les autorités judiciaires congolaises ont, la semaine passée, fait porter le maillot rouge du club anglais Manchester United aux huit présumés meurtriers d'Alain Obambi, PDG de Oil Trading Ingieniery et frère cadet du président de la Chambre de commerce de Brazzaville. C'était lors de la reconstitution des faits sur le lieu du crime. Selon certaines sources, plusieurs médias en ligne anglais rapportent que les dirigeants du club anglais verraient d'un mauvais œil l'utilisation de leur maillot comme uniforme pour les prisonniers au Congo. Ce qui, selon eux, porterait atteinte à leur image et à celle de leurs partenaires. Affaire à suivre…

CONGO-ITALIE

Relance du cinéma au musée Cercle Africain, à Pointe-Noire

Après plusieurs années d'hibernation, le musée Cercle Africain, situé dans le premier arrondissement Emery Patrice Lumumba, à Pointe-Noire, a rouvert ses portes aux activités cinématographiques. La cérémonie officielle de relance s'est déroulée le 3 octobre 2025, sous le patronage du directeur de cabinet de la ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des loisirs, Lys Pascal Moussodji. C'était en présence de l'ambassadeur d'Italie au Congo, Enrico Nunziata, des directeurs interdépartementaux et départementaux, des responsables du Musée Cercle africain, de la société Eni Congo et du public.

Le directeur de cabinet de la ministre de la Culture

Cette relance a été marquée par la projection de deux films: ''Dafne'', du réalisateur italien Federico Bondi, raconte l'histoire poignante d'une jeune femme atteinte de trisomie, pleine de vitalité, qui aide son père à surmonter le deuil de sa mère. Et ''Grave Erreur 2'', œuvre du cinéaste congolais Richie Mbebelé, explore la rupture d'amitié entre deux hommes, brisée par le désir de vengeance. Ces projections, désormais programmées tous les vendredis, s'inscrivent dans un programme d'échanges culturels visant à renforcer les liens entre l'Italie et la République du Congo.

Une initiative saluée par les autorités

Dans son intervention, le directeur de cabinet de la ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des loisirs a salué l'engagement de l'Italie dans l'accompagnement culturel du Congo. «Le musée Cercle Africain doit redevenir un lieu de vie, de partage et de découverte. Nous invitons toutes les couches de la population à s'approprier cet espace culturel revitalisé», a-t-il déclaré.

Il a également tenu à rappeler la richesse du cinéma congolais, souvent sous-estimé: *«Nos films ne sont pas que des œuvres artistiques; ce sont aussi des aventures humaines qui méritent d'être vues et reconnues.»*

Très enthousiaste à l'issue des projections, l'ambassadeur Enrico Nunziata a relevé la qualité du film congolais, malgré des moyens limités: *«Entre les deux films, la différence technique était à peine perceptible. Le film congolais a capté notre attention du début à la fin. Il mérite d'être soutenu.»*

Le diplomate italien a également rappelé que cette initiative s'inscrit dans le cadre du Plan Mattei, une stratégie italienne renouvelée visant à renforcer les partenariats culturels avec les pays africains: *«Ces projections ne sont pas que du divertissement. Elles créent des ponts entre nos cultures, favorisent la compréhension mutuelle et enrichissent nos peuples. Le cinéma est un outil puissant qui traverse les frontières géographiques et culturelles et nous permet de réfléchir sur les défis et les espoirs de l'humanité, en racontant des histoires qui touchent les cordes les plus profondes de chacun d'entre nous.»*

Une vue de l'assistance

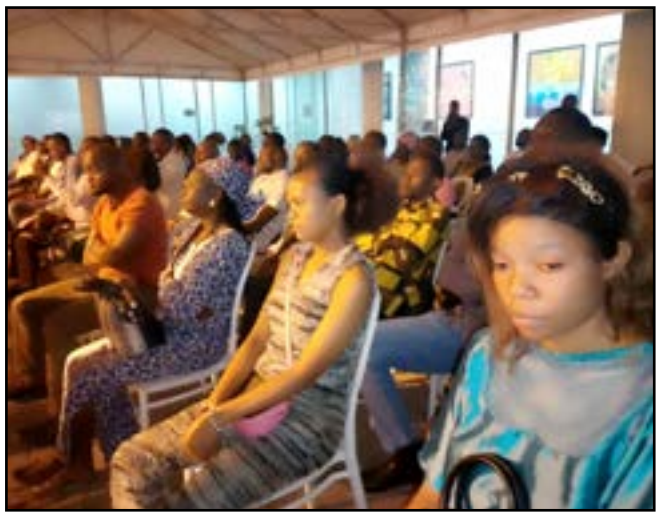

Le public a répondu nombreux à l'appel

Créé en 2018, le musée Cercle Africain est le premier musée de la ville de Pointe-Noire. Il est consacré à son histoire et à la promotion des arts et de la culture.

PAGIR

Programme « accélérer la gouvernance institutionnelle et les réformes pour un fonctionnement durable des services »

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DU PLAN ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
PROGRAMME ACCELERER LA GOUVERNANCE INSTITUTIONNELLE ET LES REFORMES POUR UN FONCTIONNEMENT DURABLE DES SERVICES

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS AMI n° 008/MEPIR/PAGIR-UCP/25

Recrutement d'une firme/cabinet de réputation internationale pour la conception et le développement du système Intégré de Gestion des Projets d'Investissement Publics (SIGPIP)

1. Le gouvernement de la République du Congo a signé avec la Banque Mondiale un accord de prêt d'un montant de 70 millions USD pour le financement du Programme « accélérer la gouvernance institutionnelle et les réformes pour un fonctionnement durable des services (PAGIR) » et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : **«Recrutement d'une firme/cabinet de réputation internationale pour la conception et le développement du système Intégré de Gestion des Projets d'Investissement Publics (SIGPIP)».**

2. L'objectif global du système intégré de gestion des projets d'investissement public (SIGPIP), vise l'efficience, la transparence et la responsabilité dans la gestion des projets d'investissement public, tout en maximisant leur impact positif sur la société et en assurant une gestion durable des ressources publiques.

De façon spécifique, les objectifs du SIGPIP sont :
- Optimisation de la planification ;
- Amélioration de la programmation;
- Amélioration de la budgétisation;
- Amélioration de l'efficacité dans la mise en œuvre des projets;
- Renforcement du contrôle et de l'évaluation;
- Amélioration de la gestion des risques;
- Amélioration de la transparence et de la responsabilité dans la gestion des projets ;
- Renforcement de la participation des parties prenantes;
- Intégration et interopérabilité des différents systèmes de gestion publique (financiers, rh, etc.) ;
- Promotion de la durabilité par la prise en compte des aspects environnementaux, climatiques, sociaux et économiques ;
- Renforcement des capacités des gestionnaires de projets.

3. A cet effet, l'Unité de coordination du projet, invite les cabinets éligibles, à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Ils doivent fournir les informations ci-après : **(i) qualification pour exécuter les services sollicités, les missions similaires (brochures, références de l'exécution de contrats analogues, etc) ; (ii) les capacités techniques ; les domaines d'intervention ainsi que les années d'expérience du cabinet ; les références des clients bénéficiaires des prestations décrites, justifiées par des attestations ou autre document en tenant lieu**. Les firmes ne doivent pas inclure dans la manifestation d'intérêt des curriculums vitae, des certificats d'incorporation et/ou une méthodologie de travail. Il devra avoir déjà réalisé des missions comparables, fournir la liste des missions pour lesquelles sa compétence a été mobilisée.

4. Les critères pour l'évaluation des Manifestations d'Intérêt sont les suivants : (i) les qualifications générales et expérience du cabinet dans le domaine des TIC et de l'économie numérique ; dans la transformation numérique et dans la mise en place des plateformes «système intégré sur les statistiques nationales», (ii) l'expérience du cabinet dans la réalisation de missions similaires.

5. Le cabinet sera sélectionné selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité et sur le Coût (SFQC) tel que défini dans le Règlement de la Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissement (FPI) de la Banque mondiale, Edition de février 2025.

6. Les cabinets intéressés peuvent obtenir les termes de référence ou des informations supplémentaires de ladite mission, tous les jours ouvrables de **9 heures à 16 heures,** aux adresses ci-dessous.

Les dossiers de manifestation d'intérêt peuvent être transmis par voie électronique ou déposés sous plis fermés aux adresses ci-dessous **au plus tard le 23 octobre 2025 à 16h00** (heure locale) et porter clairement la mention **«Recrutement d'une firme/cabinet de réputation internationale pour la conception et le développement du système Intégré de Gestion des Projets d'Investissement Publics (SIGPIP) »**

A l'attention du Coordonnateur du Programme Accélérer la Gouvernance Institutionnelle et les Réformes pour un fonctionnement durable des services (PAGIR). Parcelle 84 bis, avenue du Chaillu, arrondissement 3 Poto-Poto Brazzaville, République du Congo, Téléphone : (+242) 22 614 41 81/ 06 665 85 45.

Adresse électronique : pmarches@pagir.net; secretariat@pagir.net .

Fait à Brazzaville, le

Le Coordonnateur,

Prom BANDIA

CAMEROUN

Le pays retient son souffle dans l'attente des résultats de la présidentielle

Le Cameroun a vécu, le 12 octobre 2025, une journée électorale décisive marquée par une forte mobilisation citoyenne. A 92 ans, le président sortant, Paul Biya, à la tête du pays depuis plus de quatre décennies, sollicite un huitième mandat. Face à lui, onze candidats tentent de bousculer l'ordre établi, parmi lesquels Issa Tchiroma Bakary, Cabral Libii et Joshua Osih, figures majeures de l'opposition.

Paul Biya

Issa Tchiroma Bakary

Malgré un climat politique tendu, le scrutin s'est déroulé dans un relatif calme sur l'ensemble du territoire, à l'exception de quelques incidents isolés signalés notamment dans la région de Garoua. Les observateurs saluent une participation particulièrement élevée, signe d'un électorat avide de changement et soucieux de faire entendre sa voix après plusieurs décennies de gouvernance ininterrompue.

Avec plus de huit millions d'électeurs inscrits, le dépouillement des bulletins se poursuivait sous haute surveillance. Les résultats officiels ne sont pas encore proclamés, mais la tension reste palpable dans les grandes villes du pays, où la population suit avec attention la progression du comptage.

L'opposition, déterminée à garantir la transparence du processus, déploie ses représentants dans les bureaux de vote et appelle à la vigilance citoyenne. Paul Biya demeure le favori selon de nombreux analystes, mais la dynamique populaire autour de certains candidats de l'opposition pourrait réserver des surprises.

Dans les heures à venir, le Cameroun saura s'il choisit de prolonger la continuité incarnée par Paul Biya ou s'il opte, pour la première fois depuis plus de quarante ans, pour l'alternance politique.

Kette BONAZEBI
(stagiaire)

GABON

L'UDB remporte largement les élections locales

Le Gabon vient de tourner une nouvelle page de sa vie politique avec la tenue, le 27 septembre 2025, des élections locales et législatives. Trois mois seulement après sa création, l'Union démocratique des bâtisseurs (UDB), parti fondé par le président Brice Clotaire Oligui Nguema, s'impose comme la principale force politique du pays. Selon les résultats provisoires communiqués par le ministère de l'Intérieur, l'UDB a remporté une majorité écrasante dans la quasi-totalité des circonscriptions.

L'ancien parti au pouvoir, le Parti démocratique gabonais (PDG), conserve une présence significative sur l'échiquier politique, mais son influence s'est nettement réduite par rapport aux décennies de domination qu'il a connues sous les présidences successives d'Omar et d'Ali Bongo Ondimba. A Libreville, autrefois bastion difficilement pénétrable pour les partis d'opposition, l'UDB a triomphé avec 62 sièges de conseillers municipaux, contre 27 pour le PDG. Le Rassemblement pour la Patrie et la Modernité (RPM), conduit par Alexandre Barro Chambrier, actuel numéro trois du régime, a obtenu dix élus.

Les «bâtisseurs», comme se surnomment les militants de l'UDB, ont également conquis Port-Gentil, capitale économique et cœur pétrolier du pays, longtemps considérée comme une citadelle frondeuse à l'égard du régime Bongo. A Franceville, ancien fief de la famille Bongo, le parti présidentiel s'est également imposé, devançant même le PDG à Bongoville, localité emblématique de cette dynastie politique. Dans plusieurs départements du nord, les résultats atteignent des scores quasi unanimistes, avoisinant parfois les 100 %.

Ces performances traduisent non seulement la forte implantation territoriale du parti présidentiel, mais aussi la recomposition accélérée du paysage politique gabonais depuis la transition engagée sous Oligui Nguema. L'UDB confirme ainsi son rôle dominant, suivie du PDG et du RPM, tandis que plusieurs formations historiques sortent affaiblies, voire marginalisées.

Les résultats définitifs demeurent suspendus à la validation de la Cour constitutionnelle, seule instance habilitée à statuer sur les contentieux électoraux. Concernant les législatives, également tenues le 27 septembre, l'UDB est arrivée en tête, mais un second tour est prévu pour le 11 octobre afin de départager les candidats dans les circonscriptions restées indécises.

Gaule D'AMBERT

MADAGASCAR

L'armée s'empare du pouvoir

Des militaires ont annoncé mardi 14 octobre 2025, prendre le pouvoir. Parmi eux, le colonel Mickael Randrianirina le nouvel homme fort du pays. Il a pris le contrôle du pouvoir à Antananarivo, à la suite d'une insurrection populaire déclenchée par la ''Gen Z'' contre la cherté de la vie, le chômage et le mécontentement social généralisé.

Le colonel Mickael Randrianirina

Des militaires acclamés par la population

L'ancien Président Andry Rajoelina, au pouvoir de 2009 à 2014 en tant que président de la Transition puis Président de la République depuis 2019, a été exfiltré par l'armée française dimanche 12 octobre, selon plusieurs sources diplomatiques et militaires concordantes. Les évènements ont pris une tournure décisive le week-end dernier. Après plusieurs semaines de manifestations massives dans la capitale et dans les grandes villes du pays conduites par la ''Gen Z'', les Forces de sécurité ont refusé de tirer sur les manifestants. *«Les militaires ont fait le choix de protéger le peuple, non de le combattre»*, a confié un officier proche de nouveaux dirigeants.

Ce basculement a ouvert la voie à une prise de pouvoir sans effusion de sang, saluée dans les rues d'Antananarivo par des milliers de citoyens en liesse. Des témoins parlent d'une ambiance de délivrance: les soldats, acclamés, ont sécurisé les bâtiments publics avant de laisser le drapeau national au-dessus. Peu connu du grand public, avant ces évènements, le colonel Mickael Randrianirina, 47 ans, dirigeait jusqu'ici une unité d'élite de la Garde nationale. Dans une brève allocution retransmise par la télévision nationale malgache, il a souhaité la mise en place prochaine d'un Conseil de transition national chargé de restaurer la confiance du peuple dans les institutions. *«Nous ne sommes pas venus pour confisquer le pouvoir, mais pour le rendre au peuple malgache»,* a-t-il déclaré, promettant un processus de transition pacifique et des élections libres dans un délai raisonnable.

Le départ précipité du Président Andry Rajoelina marque la fin d'un cycle politique houleux. Ancien disc-jockey devenu maire de la capitale puis Chef de l'Etat après le coup d'Etat de 2009, il laisse derrière lui un pays économiquement exsangue et profondément fracturé. Ces dernières semaines, les pénuries d'eau, d'électricité et de carburant, conjuguées à la flambée des prix des denrées alimentaires, avaient cristallisé la colère populaire. D'après une source diplomatique européenne, *«Paris aurait facilité l'exfiltration du Président d'abord vers l'Ile de La Réunion, avant de prendre une autre destination sûre pour éviter un bain de sang».* L'Elysée n'a pour l'heure pas confirmé cette information.

Le colonel Mickael Randrianirina a promis de *«tirer les leçons des transitions africaines récentes»,* allusion faite implicitement à l'exemple du Gabon, où le général Brice Clotaire Oligui Nguema avait pris le pouvoir en août 2023 sans effusion de sang ni violence. Comme au Gabon, les militaires malgaches affirment ne pas vouloir instaurer une junte permanente, mais remettre le pays sur la voie d'une gouvernance civile. *«C'est un signal fort à l'échelle du continent : les soldats ont rappelé qu'ils sont d'abord au service du peuple, pas des régimes»,* a fait savoir un politologue malgache.

Notons que ce renversement de régime, intervenu sans effusion de sang, marque une nouvelle étape dans la vague des transitions militaires en Afrique. Après le Mali, le Niger, le Burkina Faso, la Guinée et le Gabon, Madagascar devient le sixième pays africain en quatre ans à voir l'armée reprendre le pouvoir sous pression populaire.

A.-P. M.

ETUDE de Maître Trésor Syljea MOUSSOUNDA-ILAHOU
Notaire à Brazzaville
1er étage immeuble City Center, Centre ville,
Tél. (00242) 06. 687 4879 ; 04 0281395
E-mail : syljeatresorilahoumoussounda@gmail.com
mousssyljea@yahoo.fr
REPUBLIQUE DU CONGO

E.E. INSDUTRY EQUIPEMENT, ETHAN ASCENSEURS AUTOMATISME &ETHAN SECURITE

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE PLURIPERSONNELLE
AU CAPITAL DE : UN MILLION (1.000.000) F CFA
SIEGE SOCIAL : IMMEUBLE GROUPE DELICE, AVENUE PAUL DAUMER, MPILA A BRAZZAVILLE
RCMM CG-BZV-01-2023-B13-00391
REPUBLIQUE DU CONGO

MISE A JOUR DES STATUTS

Aux termes des actes reçus par Maître Trésor Syljea MOUSSOUNDA-ILAHOU, en date à Brazzaville du 02 Septembre 2025 dûment enregistrés à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de la plaine en date du 04 Septembre 2025, sous **Folio 154/17 n°4770**, il a été procédé à la Mise à Jour Des Statuts de la société.

Les Associés ont approuvé au courant de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 02 Septembre 2025, les résolutions suivantes :

* **Première résolution:** le changement du nom de la société, afin de passer de l'ancien nom «E.E. INSDUTRY EQUIPEMENT & ETHAN ASCENSEURS AUTOMATISME» au nouveau proposé «E.E. INSDUTRY EQUIPEMENT, ETHAN ASCENSEURS AUTOMATISME &ETHAN SECURITE ».

* **Deuxième résolution:** le transfert du siège social de la société à la nouvelle adresse, afin qu'elle devienne «Immeuble Groupe Délice, Avenue Paul Daumer, Mpila à Brazzaville».

* **Troisième résolution:** l'extension de l'objet social, aux activités suivantes : Bâtiment et Travaux Publics (B.T.P) ; Import-export ; Programmation des badges ; Surveillance et sécurité numérique ; Sureté et gardiennage ; Sécurité événementiel.

A cet effet la société a désormais pour objet social: Vente de pièces ascenseur multimarques; Service de dépannage & d'entretien; Programmation du bouton à l'étage voulu; Service sécurisé ; Entretien et réparation de véhicules automobiles ; Service sécurisé ; Bâtiment et Travaux Publics (B.T.P); Import-export; Programmation des badges ; Surveillance et sécurité numérique; Sureté et gardiennage ; Sécurité événementiel.

Dépôt de deux expéditions du Procès-verbal et de la Mise à jour des Statuts a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, conformément à la loi.

Pour insertion
Maître Trésor Syljea
MOUSSOUNDA- ILAHOU

OUVERTURE DE LA 54e ASSEMBLEE PLENIERE DE LA CONFERENCE EPISCOPALE DU CONGO

La vie et la mission de l'Eglise-Famille de Dieu au Congo au cœur de la réflexion

Le mardi 14 octobre 2025, se sont ouvertes au Centre interdiocésain des œuvres (CIO) à Brazzaville, les assises de la 54e Assemblée plénière de la Conférence épiscopale du Congo (CEC), sur le thème: «La vie et la mission de l'Eglise-Famille de Dieu au Congo-Brazzaville 30 ans après la publication de l'Exhortation post-synodale Ecclésia in Africa».
«Frères, vous n'êtes plus des étrangers ni des gens de passage, vous êtes concitoyens des saints, vous êtes des membres de la famille de Dieu, car vous avez été intégrés dans la construction qui a pour fondations les Apôtres et les prophètes; et la pierre angulaire, c'est le Christ Jésus lui-même…» (Ep 2, 19-22).

La cérémonie d'ouverture était placée sous les auspices de Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque métropolitain de Brazzaville et président de cette institution. En présence de NN. SS Javier Herrera Corona, nonce apostolique au Congo et au Gabon; Gélase Armel Kema, archevêque d'Owando; Abel Liluala, archevêque de Pointe-Noire; Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma et vice-président de la CEC; Daniel Mizonzo, évêque de Nkayi; Daniel Franck Nzika, évêque d'Impfondo; Toussaint Ngoma Foumanet, évêque de Dolisie; Brice Armand Ibombo, évêque de Ouesso; Jean-Claude Makaya Loemba, évêque émérite de Pointe-Noire; Louis Portella Mbuyu, évêque émérite de Kinkala; Juan Carlos Carmona Navarro, attaché diplomatique à la nonciature apostolique. Des vicaires généraux et épiscopaux, des recteurs des grands séminaires (Théologal et philosophât) en l'occurrence, les abbés Christel Barthel Ganao et Christophe Maboungou, des membres des Commissions épiscopales, du bureau du Conseil national de l'apostolat des laïcs catholiques du Congo (CNALC), des bureaux nationaux des mouvements d'apostolat, des conférenciers et des experts.

Trois allocutions ont été prononcées: celle de l'abbé Vivien Carol Etouolo, secrétaire général de la CEC; du nonce apostolique et le discours d'ouverture de Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou. L'abbé Vivien Carol Etouolo a souligné que: «Conformément à la vision de l'Eglise-Famille de Dieu en Afrique pour les 25 prochaines années 2025-2050 proposée par le SCEAM, nous pouvons envisager de proposer un cadre stratégique structuré autour de quatre priorités majeures, chacune visant à conjuguer fidélité à l'Évangile et adaptation attentive aux défis actuels, afin que l'Église puisse pleinement accompagner son peuple dans ces temps complexes: Vivre et promouvoir à nouveau la mission de l'Église-Famille de Dieu, renforcer la vision pastorale et prophétique, en dotant notre Eglise du Congo d'un plan stratégique, comme cadre de référence clair et fédérateur de la vie spirituelle et sociale. Promouvoir la Formation des acteurs de l'évangélisation: La question de la ratio nationalis et l'identité du prêtre congolais à l'ère du numérique et de l'intelligence artificielle.

La jeunesse et le renouveau de l'Eglise, l'accord-cadre, nous l'espérons bien, doit constituer pour notre Eglise-Famille de Dieu un tournant historique. Il doit nous ouvrir à une nouvelle ère de relations fructueuses entre l'Eglise du Congo et la communauté politique. Avec la notion d'Eglise-Famille de Dieu, l'Eglise en République du Congo dans ses missions spécifiques et la communauté politique congolaise dans les siennes devraient converger toutes les deux vers un idéal commun: le service de l'homme, être au service du citoyen congolais.

Mgr Juan Carlos Carmona, représentant le nonce apostolique, a félicité Mgr Brice Armand Ibombo pour son élévation à la dignité épiscopale. «Que la paix soit avec vous, la paix du Christ ressuscité. C'est la parole du Pape Léon XIV prononcée le jour de son élection. L'unité dans l'épiscopat congolais, dans les Congrégations, les mouvements d'apostolat en cette année Sainte, année jubilaire décrétée par le Pape François».

Ouvrant les travaux, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou a déclaré: «Permettez-moi une mention spéciale, empreinte d'une joie toute fraternelle, pour notre dernier-né dans l'épiscopat: Mgr Brice Armand Ibombo, évêque de Ouesso. Monseigneur, votre première participation en tant qu'évêque à cette plénière est un signe d'espérance et de renouvellement pour notre Conférence. Bienvenue, cher frère. Nous exprimons également notre vive reconnaissance aux experts venus du Cameroun et aux autres invités dont les contributions éclairées enrichiront assurément nos réflexions. Le choix de ce thème est doublement motivé: D'une part, il s'inscrit dans la demande du SCEAM (Symposium des Conférences épiscopales d'Afrique et de Madagascar), qui nous rappelle tous à une évaluation continentale rigoureuse. D'autre part, cette motivation est profondément la nôtre. Après 143 ans d'évangélisation du Congo. Ecclesia in Africa nous a offert une boussole théologique en nous définissant comme Famille de Dieu. Trente ans plus tard, nous devons nous demander: Comment avons traduit concrètement cette Famille de Dieu dans nos réalités paroissiales et diocésaines? A l'urgence de la formation intégrale de nos jeunes, alors que les défis de l'emploi et de l'éducation ne cessent de croître. A l'impératif de la justice sociale et de la paix, où l'Eglise doit continuer d'être une voix prophétique contre la corruption, l'injustice et la division», a-t-il dit.

La conférence inaugurale qui a eu pour thématique «Genèse et contenu d'Ecclesia in Africa» a été donnée par l'abbé Charles Moukala, invité spécial.

Lors des cycles de conférences, divers sous-thèmes ont été développés, notamment «Ecclesia in Africa, chemin parcouru», par Mgr Jean-Claude Makaya Loemba; «Les Bébés noirs et la responsabilité de l'Eglise-Famille de Dieu en République du Congo», par le père Sylvain Bamana; «Limites et réussite dans la réception de l'Exhortation Apostolique Ecclesia in Africa», par l'abbé Gérard Ngomeka de l'archidiocèse d'Owando; «La vie et la mission de l'Eglise aujourd'hui face aux impacts de l'intelligence artificielle», par M. Christian Koubet; «Formation des acteurs de l'évangélisation: la question de la ratio nationalis et l'identité du prêtre congolais», par l'abbé Christophe Maboungou; «Plan stratégique comme cadre de référence de la vie spirituelle et sociale de l'Eglise-Famille de Dieu en République du Congo», par M. Antoine Bouba Bouba de la CEEDUC (Commission épiscopale de l'éducation catholique). Puis la conférence conclusive sur les «Relations Eglise-Etat (la conscience citoyenne). Outre les conférences qui seront développés, les participants suivront la profession de foi des nouveaux enseignants et formateurs des grands séminaires. Aussi, la dédicace du livre sur les 140 ans d'évangélisation du Congo, par GIRES».

Les travaux de la 54e Assemblée plénière prendront fin le dimanche 19 octobre 2025, au cours de l'eucharistie en l'église Jésus Ressuscité et de la Divine miséricorde.

Pascal BIOZI KIMINOU

Abbé Vivien Carol Etouolo

Mgr Juan Carlos Carmona Navarros

Le présidium à l'ouverture de l'assemblée plénière

Vue de la salle pendant l'assemblée plénière

Les participants posant avec les évêques du congo et le chargé d'affaires

PARTENARIAT CARITAS - ROTARY CLUB BRAZZAVILLE DJOUE DOYEN

Un financement pour soutenir les enfants en situation difficile

Après trois ans d'inactivité, le Rotary club Brazzaville Djoué Doyen renoue ses activités de partenariat avec CARITAS. Le lundi 6 octobre 2025, le Rotary club Brazzaville Djoué Doyen, par le biais de son président Patrick Mpoussa, a accordé un financement à CARITAS qui est une œuvre de bienfaisance de l'Eglise catholique romaine, représentée par Ferdinand Malonga en sa qualité de superviseur du projet «Education en milieu ouvert (EMO)». En vue de soutenir la scolarisation et la rescolarisation de trente enfants en situation difficile au titre de l'année scolaire 2025-2026. Ce financement rentre dans le cadre de la réalisation du projet «Education en milieu ouvert» qui consiste à faire le suivi des enfants dans les établissements scolaires publics, des classes intermédiaires. Au titre de cette année scolaire 2025-2026, CARITAS a recensé trente élèves selon les critères définis par les éducateurs en charge du suivi de ces enfants dans les différentes paroisses de l'archidiocèse de Brazzaville. Ces trente enfants sont répartis dans différents cycles: quinze pour le primaire dont cinq seront présentés au CEPE; dix pour le collège dont trois seront présentés au BEPC et cinq pour le lycée dont deux seront présentés au baccalauréat. Au fur et à mesure que les choses vont évoluer, le Rotary club Brazzaville Djoué Doyen pourra augmenter les effectifs à cinquante enfants à partir de l'année prochaine, a indiqué Patrick Mpoussa. «Ce partenariat consiste à l'accompagnement des élèves pour leur inscription dans les classes intermédiaires, des examens d'Etat et pour les travaux dirigés (TD). C'est une action pérenne et les meilleurs élèves recevront des bourses qui leur permettront d'aller étudier à l'étranger», a-t-il souligné. Selon Ferdinand Malonga, ce partenariat sera respecté pour le bien être des familles vulnérables.

Pascal BIOZI KIMINOU

Remise de l'enveloppe au superviseur du projet

Une vue des membres du rotary club et le superviseur

IN MEMORIAM

Emmanuel de Jésus BOLEMAS
(12 octobre 2016-12 octobre 2025)

En ce jour commémoratif de tes 9 ans, soit 3285 jours qui se sont écoulés, ton épouse et tes enfants te font mémoire avec certitude que l'amour est plus fort que la mort; l'amour ne disparaît jamais et la mort n'est rien.

Emmanuel de Jésus BOLEMAS, tu es là parmi nous, mais invisible, silencieux, mais vivant dans nos cœurs et le fil n'est pas coupé.

Rassurés par la grâce de la bonté et de la miséricorde de Dieu, nous croyons et espérons que, désormais, tu demeures paisiblement dans le Royaume des cieux où tu passes un temps joyeux de libération en recevant les fruits de la rédemption et en s'unissant aux Anges et aux Ames bienheureuses pour chanter «Au ciel, au ciel, au ciel, j'irai le voir un jour», ta chanson préférée.

Emmanuel de Jésus, ayant servi très tôt l'amour à tes enfants, que le parfum de ton amour ne meurt jamais et que je puisse faire mémoire de toi par la pérennisation et la transmission de tes vertus et valeurs à notre progéniture.

Aussi, toute notre sincère et profonde gratitude à vous toutes et tous qui nous avez assistés et aidés pendant cette douloureuse et dure épreuve.

Paix éternelle, Emmanuel de Jésus!

SESSION D'OUVERTURE DE L'ANNEE PASTORALE A BRAZZAVILLE

Des conférences et des communications ont suscité l'admiration des participants

Après la tenue des assises de l'Assemblée spéciale des ouvriers apostoliques (ASOA), du 26 juin au 2 juillet 2022 il y a de cela trois ans, l'archidiocèse de Brazzaville s'est engagé dans la réforme de la restructuration. Cette réforme se définit sur quatre axes: spirituelle, pastorale, économique et financière.

La session pastorale précédant l'ouverture de l'année 2025-2026 tenue du 1er au 4 octobre 2025 à l'hôtel de l'ACERAC sur le thème: «Enracinés dans le Christ, bâtisseurs d'espérance» était placée sous les auspices de Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque métropolitain de Brazzaville. Elle a eu pour cible les ouvriers apostoliques, les bureaux diocésains des mouvements d'apostolat, les Conseils pastoraux paroissiaux, les Commissions diocésaines et les structures d'Eglise œuvrant dans l'archidiocèse de Brazzaville. Des sous-thèmes très intéressants et enrichissants ont été développés, et ont suscité l'admiration des participants. La conférence inaugurale a été donnée par l'abbé Stein Bilou avec pour thématique l'enracinement dans le Christ: Fondements bibliques et théologiques de notre mission

Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou

Les participants à la session: Au 1er plan les prêtres

(exploration des racines dans les Ecritures: Colossiens 2:7, Jean 15:5 et la tradition de l'Eglise). La session qui a duré quatre jours, a connu divers sous-thèmes: «L'Enracinement théologique et spirituel», «L'Espérance dans l'action pastorale; la mission du vicaire économe: une gestion au service de la mission», développé par l'abbé Vincent Massengo, vicaire général; «La coresponsabilité dans les mouvements d'apostolat: un engagement partagé», par l'abbé Cyr Ntadi; «Préparation au sacrement de mariage: accompagner les couples sur le chemin de l'espérance», par l'abbé Francky Gloire Kitilou, secrétaire chancelier et les foyers chrétiens; «L'espérance dans les défis de la vie, solidarité financière dans l'archidiocèse de Brazzaville: projet d'harmonisation des cotisations et mutualisation des ressources», par le vicaire général; «La prise en charge sanitaire des ouvriers apostoliques: Bâtir l'espérance par la sollicitude», développé par le prof. Bienvenu Rolland Ossibi Ibara, responsable de la Commission diocésaine évangile et santé; «L'espérance pour la mission future, protéger le patrimoine: l'art et l'architecture», par l'abbé Renaud Silvère Kinzonzi; «L'économat diocésain: Transparence et mission», par l'abbé Priva Mouanga, économe diocésain; «Le veuvage: un projet de texte normatif et un accompagnement pastoral», par l'abbé Vincent Massengo. Ces conférences et communications, suivies des échanges, ont suscité l'admiration des participants.

Dans son mot de circonstance, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou a invité les participants à intérioriser le thème révélateur de cette année pastorale qui revêt une grande importance. Depuis près de trois ans, l'archidiocèse de Brazzaville s'est engagé dans la réforme et la restructuration. Le directoire de l'ASOA dans son premier tome est en vigueur et le train est en marche. Aucune personne ne sera laissée au bord du chemin, a dit l'archevêque.

Pascal
BIOZI KIMINOU

ASSOCIATION CONGOLAISE «ACCOMPAGNER» (ACA)

Commémoration de la Journée mondiale des soins palliatifs

Le samedi 11 octobre 2025, la communauté internationale a célébré la Journée mondiale des soins palliatifs sur le thème: *«Réaliser la promesse-Accès universel aux soins palliatifs».*

Les soins palliatifs sont essentiels pour améliorer la qualité de vie des personnes atteintes de maladie graves et pour soutenir leurs familles. Ils offrent non seulement une prise en charge des symptômes physiques, mais aussi un accompagnement psychologique, social et spirituel. Pourtant, des millions de personnes n'ont toujours pas accès à ces soins fondamentaux. L'Association Congolaise *«Accompagner»* **en sigle ACA, une ONG à but non lucratif, œuvrant dans ce même but depuis deux décennies, continue son engagement:**

- Dans la sensibilisation du public et les décideurs sur l'importance des soins palliatifs et leur rôle dans le système de santé;

- Dans la formation des professionnels de santé et des bénévoles;

- Dans le plaidoyer et la solidarité internationale.

Pour ce faire, l'ACA est toujours déterminé dans la réflexion sur l'importance des soins palliatifs et l'accompagnement, en partageant des témoignages et en s'engageant dans des actions qui favorisent l'accès aux soins palliatifs pour tous.

Dans cette optique, elle organise du 27 au 31 octobre prochain, des activités gratuites de consultations, de dépistage du paludisme, du diabète, de tension artérielle, de goutte et l'accompagnement au domicile des personnes gravement malades.

Lieu de l'activité: Siège de l'ACA (Maison de santé et d'Accompagnement ALOHA CONGO), au 02 rue Mpangala, Arrondissement 4 Moungali. Arrêt de bus SGEC.

Pour l'Association Congolaise «Accompagner»
Présidente
Sœur Eliane Julienne BOUKAKA

INSTITUT SUPERIEUR CATHOLIQUE MATER DEI

Inscriptions ouvertes pour l'année 2025-2026

Frais: 35.000 F.CFA

Licence en:
- Economie et Développement
- Informatique de gestion
- Réseaux et Techniques de maintenance
- Gestion et Administration des institutions scolaires et de formation
- Education à la culture de la paix et gestion des conflits
- Pédagogie sociale et de culture religieuse
- Catéchèse et pastorale

Formation des formateurs

Durée: - 3 mois (Janvier-mars); - 1 année
Catéchèse et pastorale

Durée: - 2 ans avec certificat; - 3 ans avec diplôme
Formation en sciences religieuses

Durée: - 2 ans avec certificat; - 3 ans avec diplôme

Condition d'inscription
- Etre détenteur du BAC ou d'un diplôme équivalent
- Pièces à fournir:
- Une demande manuscrite ou une lettre de motivation
- Trois photos de format d'identité
- Une copie de relevé des notes du BAC
- Un certificat médical daté de moins de 3 mois

Pour la filière des sciences religieuses, catéchèse et pastorale, une lettre de recommandations de l'Evêque, du Curé, du Supérieur Majeur ou du responsable diocésain du mouvement d'apostolat.

Adresse: Cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville
Tél.: +242 06 490 10 11.

29e DIMANCHE ORDINAIRE, ANNEE C

«Le Fils de l'homme quand il viendra, trouvera-t-il la foi sur la terre»?

***Textes*: Ex 17,8-13; Ps 120 (121); 2 Tm 3,14-4,2; Lc 18,1-8**

L'évangéliste Luc rapporte dans l'évangile de ce dimanche une prise de parole de Jésus qui nous situe sur les thèmes de la foi, de la prière, de la justice et de la persévérance. Jésus raconte à ses disciples une parabole qui met en scène un juge et une veuve. Il dit du juge qu'«il ne craignait pas Dieu et ne respectait pas les hommes»; pour la veuve, Jésus dit qu'elle venait demander: ***«Rends-moi justice contre mon adversaire».*** Le juge fait une sourde oreille, la veuve, elle, persévère. Puis, le juge se fait une réflexion: ***«Même si je ne crains pas Dieu, et ne respecte personne, comme cette veuve commence à m'ennuyer, je vais lui rendre justice pour qu'elle ne vienne plus sans cesse m'assommer»***. C'est autour de cette scène que Jésus nous fait remarquer: ***«Ecouter bien ce que dit ce juge dépourvu de justice!»*** et il pose la question: «Et Dieu ne ferait pas justice à ses élus, qui crient vers lui jour et nuit? Les fait-il attendre»? Jésus nous livre ainsi le font de son cœur: «Je vous le déclare, il fera justice». La parabole du juge inique et de la veuve renvoie de manière symbolique à toutes les situations d'injustice, d'écrasement, de bafouement, d'exclusion que connaissent les pauvres. Comme elle, de nombreuses personnes subissent et vivent encore les affres des puissants. En nous la racontons, Jésus vient mettre la lumière sur toutes ces situations malheureuses et «dingues». Comment pourrait-on s'en sortir? Pour notre Seigneur, nous devons être persévérants, c'est-à-dire «qu'il faut toujours prier sans se décourager» (Lc 18,1). Ce qu'il nous demande, Jésus, lui-même l'a pratiqué. Il a souvent été en prière. Nous pouvons penser à son Baptême au Jourdain, au moment de l'appel des Douze, à la Transfiguration ou lorsqu'un de ses disciples lui dit: ***«Seigneur, apprends-nous à prier»*** (Lc 11,1), de ses lèvres jaillit le Notre Père. A Pierre, Jésus avait dit un jour: ***«Mais j'ai prié pour toi, afin que ta foi ne sombre pas»*** (Lc 22,32). Au moment de la crucifixion, nous entendons ce cri ***«Père, pardonne-leur: ils ne savent pas ce qu'ils font»*** (Lc 23,34) et avant de mourir sur la croix, Jésus dit: «Père, entre tes mains, je remets mon esprit».

En méditant tous ces événements de notre Seigneur, nous pouvons nous poser la question, qu'est-ce que la prière? En nous référant au pape François qui disait: «La prière, nous change le cœur. Elle nous fait mieux comprendre comment est notre Dieu. Mais pour cela il est important de parler avec le Seigneur, pas avec des mots vides». Prier, c'est demander à Dieu une grâce précise, la demander avec foi, avec persévérance, avec insistance, peut-être pendant des jours et des nuits, à certaines époques. Prier, c'est tout d'abord reconnaître notre dépendance de Dieu. ***«Un homme ne peut recevoir que ce qui lui a été donné du ciel»*** (Jn 3,27). Nous n'avons rien qui ne nous vienne de Dieu. ***«C'est Lui qui fait mourir et qui fait vivre, qui fait descendre au sépulcre et qui en fait remonter, il appauvrit et il enrichit, il abaisse et il élève»*** (Is 2,6.7). Prier, c'est reconnaître que, par un mystère insondable, Dieu veut dépendre de nous. Enfin, la prière est un moyen d'agir sur Dieu. Elle ne suppose pas seulement notre faiblesse, notre pauvreté, mais aussi notre dignité royale, notre puissance, notre parenté avec Dieu. Ce n'est pas seulement l'amour, la sainteté, la patience de Dieu qui doivent se retrouver dans notre vie pour que nous ressemblions à notre Père céleste, mais aussi sa puissance. C'est une part de sa royauté qu'il nous confère quand il nous invite à prier sans relâche. Il veut que par la prière, nous travaillions à notre création morale et spirituelle afin que les perfections du Créateur se retrouvent dans ses créatures et que le caractère du Père se retrouve dans ses enfants que nous sommes.

Seigneur, regarde-nous, nous avons les mains levées vers toi. Ils nous attaquent de tous côtés et nous avons besoin de ton aide. Sois notre force, ne retire pas ta présence de nous, ne laisse pas la fatigue nous envahir. Nous traversons le désert de notre pèlerinage terrestre et tu es le rocher sur lequel nous nous appuyons pour réparer nos forces (cf. Ex 17,8-13). Viens soutenir notre prière!

Abbé Serge BABINGI
Diocèse de Nantes (France)

Peut-on venir à bout de l'échec scolaire?

NUMERIQUE

Evaluation à mi-parcours du PATN

Le Comité de pilotage du Projet d'accélération de la transformation numérique (PATN) s'est réuni en session extraordinaire mercredi 8 octobre 2025 à Brazzaville. Il a procédé à la revue à mi-parcours de ses activités et défini les orientations prioritaires pour la suite de la mise en œuvre du projet.

Vue de la tribune

Les membres du copil à la fin des travaux

La session, placée sous la présidence de Sylvain Lekaka, directeur de cabinet du ministre en charge de l'Economie et président du Comité de pilotage (Copil), a été l'occasion de faire le point sur l'état d'avancement des activités, la situation financière, les résultats atteints, les leçons à tirer, les défis et les perspectives. Il a été aussi question de préparer les documents à soumettre à la Banque mondiale, l'institution qui finance le projet.

A cette étape, selon Michel Ngakala, coordonnateur du projet, l'examen du document préparatoire destiné à la Banque mondiale a permis d'identifier les difficultés rencontrées et de déterminer les ajustements nécessaires pour garantir de meilleurs résultats d'ici la fin du projet prévue pour décembre 2027.

Le Projet implique plusieurs ministères et institutions publiques.

«Nous avons rappelé aux bénéficiaires de s'impliquer pour faire avancer leurs activités. Nous sommes là pour les accompagner. Aujourd'hui, le projet essaie d'améliorer ses prestations. On se bat pour que les résultats soient totalement au bénéfice de la population d'ici décembre 2027», a précisé le coordonnateur.

Clôturant les travaux, Sylvain Lekaka a invité les membres de l'unité de gestion du projet à s'impliquer fortement au travail. « Au regard du nombre de bénéficiaires, les résultats attendus sont capitaux. Les économies que le projet va dégager après la réalisation des objectifs du PATN sont énormes», a-t-il laissé entendre.

Le PATN est entré mis en vigueur en janvier 2023. Le volume du portefeuille depuis le lancement du projet a un financement de 100 millions de dollars américains. Selon, le coordonnateur, 60 % de ce financement a déjà été décaissé.

Philippe BANZ

FINANCES

A propos des réformes sur les marchés publics

La direction générale du Contrôle des marchés publics, avec l'appui du Programme accélérer la gouvernance institutionnelle et les réformes pour un fonctionnement durable des services (PAGIR), financé par la Banque mondiale, a organisé à l'attention des membres des cellules de gestion des marchés publics (CGMP) de Brazzaville, une session de sensibilisation sur les nouvelles réformes dans le domaine des marchés publics. C'était du 8 au 10 octobre 2025 au centre de conférences de Kintélé, à Brazzaville.

Les officiels à l'issue de l'ouverture

Cette session, ouverte par le président du Conseil de l'Autorité de régulation des marchés publics (ARMP), Ludovuc Ngouala, a réuni les cadres et agents des ministères sectoriels concernés dans la gestion de passation des marchés de l'Etat. Elle constitue la deuxième étape de la série des ateliers de sensibilisation des cellules de gestion des marchés publics. Elle s'inscrit dans la dynamique nationale de renforcement de la gouvernance et de la transparence dans la commande publique. Aussi dans la continuité de la campagne de sensibilisation sur les réformes récentes du système de passation de marchés au Congo.

Entendu que le contrôle des marchés publics est un pilier essentiel du dispositif de régulation et de supervision dans la commande publique, le directeur général du contrôle des marchés publics, Joël Ikama Ngatsé a indiqué que sa direction poursuit à travers ces sessions un objectif ''clair'': mettre l'ensemble des acteurs intervenant dans la chaîne de passation de marchés sur un même niveau d'information et harmoniser les pratiques administratives et techniques pour plus de cohérence et d'éfficacité dans la commande publique. «Car, comme vous le savez, les réformes ne peuvent porter leurs fruits que si elles sont comprises, partagées et appliquées de manière uniforme à tous les niveaux du système», a-t-il précisé.

Au-delà de la sensibilisation, ces sessions sont aussi des cadres de partage d'expériences permettant à chaque agent de mieux cerner son rôle dans le processus de passation, de contrôle et d'exécution des marchés publics, a estimé Joël Ikama Ngatsé.

Le président du Conseil de l'Autorité de régulation des marchés publics (ARMP), Ludovic Ngouala, quant à lui, a rappelé l'intérêt de la commande publique, qui demeure un instrument essentiel de développement économique et social. Elle traduit l'engagement de l'Etat à utiliser de manière efficiente les ressources publiques au service de l'intérêt général.

Trois jours durant, les participants ont suivi plusieurs communications en forme de session, qui leur ont permis d'appréhender les nouvelles dispositions reglémentaires et les textes révisés sur les marchés publics.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

ENVIRONNEMENT

De nouveaux arbres à la Case de Gaulle

De nouveaux arbres ont été plantés dans l'enceinte de la résidence de l'Ambassadeur de France au Congo, la Case de Gaulle, jeudi 9 octobre 2025, à Brazzaville. Cette opération, réalisée avec l'appui de jeunes du projet «Toza bilengé», s'inscrit dans le cadre du lancement du projet «Ambassade verte».

Mme Claire Bodonyi arrosant son plant

L'objectif de l'opération de planting d'arbres, comprenant des essences forestières et fruitières, est de remplacer les vieux arbres qui présentent un risque d'écroulement et une moindre resistance au vent. «Nous avons vu ici, des tempêtes comme partout au Congo. La Case de Gaulle et son parc sont des personnes âgées, y compris les arbres abattus par le vent. Nous avons planté des espèces devenues rares surtout des espèces de forêt qui vont s'épanouir ici comme témoignage. Les arbres fruitiers, il a fallu les avoir, parce que la Case de Gaulle, c'est aussi une maison d'accueil de tous les partenaires de la France. Nous sommes très heureux de servir des fruits de la Case de Gaulle», a expliqué l'ambassadrice de France au Congo, Mme Claire Bodonyi.

Il s'agit aussi d'un projet d'envergure, en faveur du développement durable dans lequel s'est engagée l'ambassade de France. Lauréate en 2025 du projet «Ambassade verte», elle promeut un projet concret, structurant et reproductible. «Le projet Ambassade verte est simple et puissant. Il s'agit de faire notre réseau diplomatique un modèle de développement durable, duplicable des coresponsabilités», a déclaré Laurent Taylor, porteur de ce projet.

Paule Sara Nguié, responsable de l'association congolaise Human Express, a, précisé que «ce projet marque la concrétisation d'un regard partagé, celui d'un avenir qui doit être plus durable, plus responsable et plus ancré dans notre territoire».

Cet événement s'inscrit aussi dans le cadre de la Semaine de la diplomatie verte portée par l'Union européenne (UE), qui vise à renforcer les partenariats entre le Congo, la France et l'Union européenne. Pour Augustin Bondo Tshiani, représentant l'UE, cette activité permet de mettre en lumière une priorité fondamentale pour l'UE. «En plantant 20 arbres endémiques aujourd'hui, nous ne faisons pas qu'embellir un site diplomatique; nous investissons dans l'éducation environnementale, nous valorisons l'expertise locale et nous tissons des liens de coopération plus forts entre nos institutions et la société civile», a-t-il souligné.

Le projet «Ambassade verte» est une démarche globale et progressive de réduction de l'empreinte environnementale des représentations diplomatiques françaises à l'étranger. L'opération de planting d'arbres à la Case de Gaulle a été lancée en présence de l'administrateur-maire de Bacongo, Bernard Batantou, et du député de Bacongo 2, Vadim Osdet Mvouba.

Ph. B.

ETUDE de Maître Trésor Syljea MOUSSOUNDA-ILAHOU
Notaire à Brazzaville
1er étage immeuble City Center, Centre-ville,
Tél. : 00(242) 06-687 48 79/04-028 13 95
E-mail : syljeatresorilahoumoussounda@gmail.com/mousssyljea@yahoo.fr
REPUBLIQUE DU CONGO

PHIL TRADING

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE PLURIPERSONNELLE
AU CAPITAL DE: UN MILLION (1.000.000) F CFA
SIEGE SOCIAL: N°108 BIS, RUE LEKANA MOUNGALI À BRAZZAVILLE.
RCCM CG-BZV-01-2025-B12-00150

CONSTITUTION

Aux termes des actes reçus par Maître Trésor Syljea MOUSSOUNDA-ILAHOU, en date à Brazzaville du 31 Décembre 20 dûment enregistrés à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de BACONGO en date du 05 Juin 2025, sous Folio 097/0 n°2892, il a été constitué une société dénommée «PHIL TRADING» S.A.R.L.
Dont les caractéristiques sont les suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée.

Capital: 1.000.000 Francs CFA.

Siège: AU NUMERO 108 BIS, RUE LEKANA MOUNGALI À BRAZZAVILLE.

Objet: LOGISTIQUE ET MAINTENANCE DES BATIMENTS.

Durée: 99 années.

RCCM: La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce Brazzaville sous le n° RCCM CG-BZV-01-2025-B12-00150 du 11 Juin 2025.

Gérance: a été nommée Gérante de la Société, pour une Durée Indéterminée:
Madame OMBILI Irène Patricia, de nationalité Congolaise, né le 25 Mai 1970 à Brazzaville, demeurant au numéro 174 Bis, Rue Batékés Q.53 Ouenzé à Brazzaville, ainsi qu'il ressort de sa Carte Nationale d'Identité portant le numéro 1521700003656 BZ0517MMNC96W-01, délivrée le 18 Octobre 2017 à Brazzaville.

Dépôt de deux expéditions des Statuts a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, conformément à la loi.

Pour insertion

Maître Trésor Syljea MOUSSOUNDA-ILAHOU

CABINET LE MITOUARD
Tax & Legal

Agréments CEMAC de Conseil Fiscal N° CF 67 en date du 12 décembre 2003/n°CF129 en date du 19 décembre 2011
54 Avenue Charles de Gaulle, Immeuble UMA, 3e Etage – B.P.: 606; Tél.: 06 663 50 60, Pointe-Noire, République du Congo

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE DE SOCIETE

«SOCIETE BUYERSA CONGO»
Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle «société en liquidation»
Au capital de 1 000 000 de francs CFA
Siège social: 71, Avenue Moe Makosso, Grand marché
Pointe- Noire, République du Congo
RCCM CG-PNR-01-2024-B13-00172

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire, tenue en date du 25 septembre 2025 à Pointe-Noire, enregistré à Pointe-Noire centre le 29 septembre 2025, sous le numéro n°7621, Folio 181/5 il a été décidé de:
La dissolution anticipée de la société BUYERSA CONGO, à compter du 25 septembre 2025 ;

- La nomination, en qualité de liquidateur, du Cabinet LE MITOUARD, représenté par Monsieur Rodez Aubin ILIMBI, conseil fiscal agréé CEMAC, n°CF67, domicilié à Tchimbamba, Pointe-Noire, République du Congo;

- La fixation des obligations et pouvoirs du liquidateur. A cet effet, le liquidateur disposera des pouvoirs les plus étendus pour mener à bien sa mission pour une durée de trois (03) ans;

- La domiciliation de ladite société aux locaux du cabinet LE MITOUARD, sis 54, Boulevard Charles De Gaulle, 3e étage Immeuble UMA, hôtel Elais centre-ville, Pointe-Noire, adresse à laquelle toute
correspondance devra être envoyée, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

- Dépôt du procès-verbal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire le 07/10/25, enregistré sous le numéro CG-PNR-01-2025-M-06703.
- Mention modificative a été portée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro N°CG-PNR-01-2024-B13-00172.

Pour insertion,

Rodez Aubin ILIMBI

Conseil Juridique et Fiscal - Agrément CEMAC n° CF129

ETUDE de Maître Guy Parfait MOUKOUITI
Notaire à Pointe-Noire
101, Avenue Marien (Bord-Bord), Immeuble NGUELE, 1er escalier, 2ème étage, enceinte GRANDE ECOLE DE MANAGEMENT ET DE TECHNOLOGIE (GEMT), Zone Industrielle KM4, entre la société ERIUM (ex-Air Liquide) et l'immeuble abritant les Etablissements YARA,
Téléphones: 06 681 71 64/05 556 05 14, E-mail: moukouitiguyparfait@gmail.com

ANNONCE LEGALE

Suivant acte authentique reçu par Maître Guy Parfait MOUKOUITI, Notaire à la résidence de Pointe-Noire, le 21 août 2025, enregistrement à Pointe-Noire Tié-Tié, le 22 août 2025, sous Folio 160/3, numéro 2495, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes:
Dénomination: RUIZEI-TONG;
Sigle: RT;
Forme: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle;
Capital Social: Un Million (1000 000) de F.CFA, divisé en Cent (100) parts sociales de Dix Mille (10 000) F. CFA chacune, numérotées de 1 à 100, entièrement libérées;
Siège Social: Boutoto, à 50 m de la Route Nationale N°1, face société LING YE, après Mengo, Département du KOUILOU;
Objet Social: La société a pour objet:
- Transport des marchandises;
- Location de véhicules;
- Import-Export;
- Agriculture;
Et, d'une manière générale, toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus et susceptibles d'en faciliter la réalisation;
Durée: Quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier;
Gérant Statutaire: La Société est administrée et gérée par Monsieur XUAN HE, pour une durée indéterminée, ce jusqu'à décision contraire de l'associé unique;
Immatriculation au RCCM: Le 27 août 2025, sous le numéro CG-PNR-01-2025-B13-00152.

Pour Avis,

Maître Guy Parfait MOUKOUITI, Notaire.

OFFICE NOTARIAL DE
Maître Bedel KAMBA
12, allée des acacias, Centre-ville Brazzaville A côte du marché Plateau
E-Mail: office.bedelkamba@gmail.com

AVIS DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE
SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE «NDAKO»

Aux termes d'un acte reçu par Maître Bedel KAMBA, en date à Brazzaville du 10 septembre 2025, il a été constitué une Société Civile Immobilière «NDAKO», au capital de un million (1 000 000) de F CFA , dont le siège social est sise à Moungali Brazzaville, 2099, rue Voula, Batignolles, République du Congo, immatriculée au RCCM sous le numéro CG-BZV-01-2025-B50-00040, dont les statuts de ladite société ont été enregistrés aux impôts de Poto-Poto Brazzaville, en date du 15 septembre 2025, sous le numéro 4957, Folio 160110, ayant des caractéristiques suivantes:
Objet:
- L'acquisition, l'administration, la cession et la gestion par location, ou autrement de tous biens immobiliers;
- La promotion immobilière, la construction, la location, la vente de tous immeubles au Congo et partout ailleurs;
- L'achat, l'échange, la vente, la construction, l'installation, l'aménagement, la prise à bail à court ou à long terme avec promesse de vente de tous immeubles bâtis ou non pouvant servir d'une manière quelconque aux besoins et aux affaires de la société;
- La participation de la société dans toutes entreprises similaires ou connexes.

Et généralement toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières, ou immobilières qui pourraient se rapporter directement ou indirectement à l'objet de la société ou à tous autres objets similaire ou connexe.
Capital social: UN MILION (1 000 000) de Francs CFA divisés en Cent (100) parts sociales de DIX MILLE (10 000) Francs CFA, chacune numérotées, de un (1) à cent (100), toutes souscrites et libérées en numéraire.
Le siège social est sis Moungali Brazzaville, 2099, rue Voula, Batignolles, République du Congo
Durée: 99 ans
Registre du commerce: N°: CG-BZV-01-2025-B50-00040.
Gérant de la Société: Monsieur Hervé Ludovic OBOA.

POUR INSERTION LEGALE

Maître Bedel KAMBA, Notaire

Maître Rock Modeste KYMBASSA KAYA
Notaire
Immeuble GORDON SERVICES, 2ème étage, 18, avenue des 3 Martyrs Moungali, Brazzaville, République du Congo
Tél.: (242) 05.549.93.06/06.678.17.86/ E-mail: rockmodeste@gmail.com / rockmodeste@yahoo.fr

ANNONCE LEGALE

EUGLAIN CONGO ENGINEERING
En abrégé «ECE.SARL»

Société à responsabilité limitée
Au capital de un million (1.000.000) de Francs CFA
Siège social : 152, avenue Général de Gaulle, centre-ville, Brazzaville, République du Congo
RCCM: CG.BZV.01-2019-B12-00054

DISSOLUTION ANTICIPEE DE LA SOCIETE

Aux termes du procès-verbal des décisions extraordinaires du 1er septembre 2025, dûment enregistré à Brazzaville plaine, le 09 septembre 2025 sous folio 157/45 numéro 4901, les associés de la société EUGLAIN CONGO ENGINEERING en abrégé «ECE-SARL», société à responsabilité limitée au capital de un million (1.000.000) de Francs CFA, dont le siège social est sis 152, avenue Général de Gaulle, centre-ville, Brazzaville, immatriculée au registre de commerce et du crédit immobilier sous le numéro CG-BZV-01-2019-B12-00054, ont décidé de la dissolution anticipée de ladite société pour défaut de fonctionnement.

En conséquence de cette dissolution, le patrimoine de la société EUGLAIN CONGO ENGINEERING en abrégé «ECE-SARL» est transmis aux associés.

Dépôt légal a été effectué le 08 septembre 2025 au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, enregistré sous le numéro CG-BZV-01-2025-M-13981.

Pour insertion légale
Maître Rock Modeste KYMBASSA KAYA
Notaire

Maître Ludovic MOUNGUENGUE
Notaire en la résidence de Brazzaville
35, avenue Auxence ICKONGA, 1er étage immeuble IWANDZA (Face à l'Ambassade d'Italie), Centre-ville, Brazzaville.
Boîte Postale: 1674, Tél: (+242) 05 536.17.981 06 665.34.83
E-mail: officenotarial.mounguengue@gmail.com
REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS DE CONSTITUTION
CLIKAFRIK CONGO
Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au Capital de 1.000.000 de Francs CFA
Siège social: 56, Rue Mpissa, Makélékélé, Brazzaville (République du Congo)

Suivant acte authentique dressé à Brazzaville en date du vingt-cinq août deux mil vingt-cinq, enregistré le 26 70ût 2025, sous folio 147/003 et numéro 4412 à la recette d'impôts de Bacongo, Brazzaville (République du Congo), Maître Ludovic MOUNGUENGUE, Notaire en la résidence de Brazzaville a, conformément aux lois en vigueur, constitué une société commerciale présentant les caractéristiques suivantes
DENOMINATION: CLIKAFRIK CONGO
FORME: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
OBJET:
Le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication, le développement des services de partage de biens et de produits, la coordination des activités de commerces en facilitant les aspects transactionnels de nos services liés à la nouvelle technologie de l'information.
SIEGE SOCIAL: 56, rue Mpissa, Makélékélé, Brazzaville.
APPORT EN NUMERAIRE: un million (1.000.000) de Francs CFA en numéraire représentant le capital social.
IMMATRICULATION: la société a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de commerce de Brazzaville, le 06 octobre 2025, sous le numéro CG-BZV-01-2025-B 1300533.
GERANCE: Madame DIKAMBI IBOUANGA Stella est nommée gérante pour une durée illimitée.

Pour Avis
Maître Ludovic MOUNGUENGUE, Notaire

Étude de Maitre Ulrich MAZAMBA MILANDOU
Notaire à Pointe-Noire
Boulevard Charles DE GAULLE, Immeuble RAKOTO en face de la pharmacie Croix du Sud, BP 5261, Centre-ville Pointe-Noire, République du Congo.

INSERTION LEGALE

Aux termes des actes reçus par Maitre Ulrich MAZAMBA MILANDOU, en date du 02 juin 2025, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée, conformément à l'acte uniforme OHADA, relatif au droit des sociétés commerciales et G.I.E, dénommée «GLC CORPORATE», dont les caractéristiques sont les suivantes:

Dénomination: GLC CORPORATE
Forme juridique: Société à Responsabilité Limitée ;
Capital: 10 000 000 FCFA
Objet: Négoce et commerce international, mise à disposition, prestation des services on/offshore, import/export, logistique, transport marchandise, transport passager, fret maritime et aérien, bâtiments et travaux publics, location du matériel de transport et industriel
Siège: Pointe-Noire, centre-ville,1 Angle Avenue Commandant Fodé et Benoit GANONGO Immeuble Morija.
Gérance: NZAOU KOUNGA Giscard Ulrich
Co-Gérance: DJIO-SIENN Andrée Lydie Claude
Immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le n°CG-PNR-01-2025-B12- 00154
Dépot au Greffe sous le nºCG-PNR-01-2025-B-00579.

Fait à Pointe Noire, le 29 septembre 2025

Pour insertion légale.
Maitre Ulrich MAZAMBA MILANDOU

MEDIAS

La journaliste Jivinchy Ngalebaye Bambi, adieu le micro!

Le monde de la presse congolaise s'est retrouvé une fois encore, juste quelques semaines après le départ du caméraman Anicet Mongala, sous le choc de la disparition de la jeune journaliste Jivinchy Ngalebaye Bambi, ayant laissé ses marques au service de la langue Lingala à la radio nationale congolaise.

Jivinchy Ngalebaye Bambi

du travail, elle a passé des stages en sa qualité d'étudiante à la Faculté des lettres, arts et sciences humaines de l'université Marien Ngouabi, dans plusieurs médias de la place dont le bi-hebdomadaire catholique La Semaine Africaine, où elle a fait montre de passion pour le métier de journaliste. Calme, polie, Jivinchy Bambi laisse gravée dans nos mémoires l'image

La depoulle de Jivhincy Ngalebaye Bambi

Jivinchy Ngalebaye Bambi repose au cimetière privé Bouka Kintélé, sur la route nationale N°2. Son inhumation a eu lieu le vendredi 10 octobre 2025, après les hommages des parents, des professionnels de l'information, des amis et des connaissances.

Avant d'intégrer le monde d'une personne douée de talents à communiquer.

Jivhin, comme nous t'appelions affectueusement, repose en paix!

E.M.O.

PERMIS DE CONDUIRE

Les demandeurs en attente!

Depuis une année, le Congo est confronté à une crise dans la délivrance du permis de conduire: aucun examen n'a été organisé. Cette suspension prolongée fragilise l'accès à la mobilité légale et engendrent des frustrations.

Une apprenante pendant la formation de conduite

Quelques paneaux de circulation routière

Cette interruption inquiète les demandeurs de cette pièce administrative. Les candidats au permis de conduire attendent depuis des mois une reprise des sessions d'examen, mais aucune date officielle n'a été annoncée. Les structures des auto-écoles agréées et les futurs conducteurs sont dans l'incertitude.

La dernière reprise d'examen remonte au 10 octobre 2024, lorsque la direction générale des Transports terrestres (DGTT) a organisé une session spéciale pour les catégories A et B. A cette occasion, le directeur général des transports terrestres avait évoqué la nécessité de revoir le processus, de laisser le papier au profit du numérique et d'élèver la rigueur des évaluations. Depuis là, aucun examen n'a eu lieu, laissant sans espoir les candidats.

La suspension des examens pour l'obtention du permis entraine des conséquences dont le blocage de projets personnels. Cette situation a des repercussions dans la vie de plusieurs jeunes, qui peinent à trouver l'emploi. Certains observateurs se demandent si le processus est arrêté en raison de problèmes administratifs ou simplement des raisons opaques.

L'Etat devra insister sur le passage d'un examen numérique. L'inscription doit se faire dans une auto école agréée pour tous les candidats. Pour que le permis de conduire redevienne une réalité accessible, il faut que la DGTT publie un calendrier officiel de reprise des examens. Elle doit aussi informer les candidats en temps réel pour éviter des cas de retardataires. A cela s'ajoute le renforcement du dispositif numérique.

Staelle OBINDI
(Stagiaire)

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE, Notaire à Pointe-Noire
1 Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO
Vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison
Immeuble MORIJA, 1er étage, Centre-ville
B.P. 1431 Tél: 05 736 64 64
République du Congo

INSERTION
«KOSTRAF CONGO» SARL

Société à Responsabilité Limitée
Capital social: Un Million (1 000 000) Francs CFA
Siège social: Centre-ville, derrière l'immeuble CFCO, BP: 5696
POINTE-NOIRE
REPUBLIQUE DU CONGO
RCCM: CG-PNR-01-2025.B12-00110

Il appert d'un acte authentique reçu par la Notaire soussignée, le 03 juin 2025, enregistré à Pointe-Noire, le 18 juin 2025, sous folio 112/19, n°4741, la création d'une société ayant les caractéristiques suivantes:

FORME: Société à Responsabilité Limitée (SARL)
OBJET:
La société a pour objet:
- Négoce international;
- Import / Export;
- Agro-industrie;
- Prestation des services On/Offshore;
- Distribution Oil and Gas;
- Transport brut;
- Recherche et Exploitation Minière;
- Représentation Médicale;
- Distribution Médicale et Fabrication des molécules.
Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes de nature à favoriser son extension ou son développement.
DENOMINATION: «KOSTRAF CONGO» SARL
SIEGE SOCIAL: Pointe-Noire, Centre-ville, derrière l'immeuble CFCO, République du Congo
DUREE: 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.C.M
GERANCE:
Monsieur Guy Patrick DEMBE est nommé en qualité de gérant de la société pour une durée indéterminée
RCCM: CG.PNR-01-2025.B12-00110
DEPOT LEGAL: Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 02 juillet 2025

Fait à Brazzaville le 10 octobre 2025
Pour avis
Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE Notaire

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE, Notaire à Pointe-Noire
1 Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO
Vers le Rond point Mess Mixte de Garnison
Immeuble MORIJA 1er étage, Centre ville
B.P. 1431, Tél: 05 539 37 46 1 05 736 64 64
République du Congo

INSERTION LEGALE

«SOCIETE DE PRESTATIONS DE SERVICES ET DES RESSOURCES HUMAINES» en sigle «SPRHO» SARL
Société à Responsabilité Limitée
Capital social : Cinq Millions (5 000 000) de Francs CFA
Siège social : Avenue Marien NGOUABI, Rond point 5 chemins, quartier Mpaka
Boîte Postale 5723
Pointe-Noire
République du Conqo
RCCM: CG-PNR-01-2014-B12-00339

AGREMENT DE CESSION DES PARTS SOCIALES - NOMINATION D'UN NOUVEAU GERANT-MISE A JOUR ET ADOPTION DES NOUVEAUX STATUTS

Aux termes du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la «SOCIETE DE PRESTATIONS DE SERVICES ET DES RESSOURCES HUMAINES» en sigle «SPRHO» SARL, en date à Pointe-Noire du 14 août 2025, reçu aux rang des minutes de la Notaire soussignée en date du 27 août 2025, enregistré à Pointe-Noire, le 29 août 2025, Folio 158/29, N°1990; les associés de ladite société ont pris les résolutions suivantes:

1- Agrément de cession des parts sociales ;

2- Nomination de Monsieur Romuald PONGO-BOUEYA en qualité de gérant de la société pour une durée indéterminée, en remplacement de Monsieur Norbert MOUNGONDO;

3- Mise à jour et adoption des nouveaux statuts;

4- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Mention modificative au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) a été effectuée par dépôt légal dudit Procès-verbal au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 03 octobre 2025, sous le n°CG-PNR-01-2025.D-01211, conformément à la législation en vigueur.

Fait à Pointe-Noire, le 10 octobre 2025

Pour mention et avis

Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE, Notaire

OMS AFRIQUE

Renforcer les programmes nationaux pour une meilleure santé

Les responsables régionaux et les représentants des 47 pays de la région africaine membres de l'OMS se sont retrouvés du 8 au 10 octobre 2025 à Brazzaville au Congo pour la réunion régionale sur la gestion des programmes dans la région. Elle visait à harmoniser les priorités régionales et nationales, à renforcer la mise en œuvre des programmes et à améliorer la coordination. «Imaginer un avenir où chaque enfant africain est assuré de recevoir des soins de santé de qualité, où aucune mère ne doit craindre pour la vie de son enfant. C'est cette vision qui doit nous pousser à agir…», a indiqué le ministre Jean-Rosaire Ibara, ouvrant la réunion.

Les officiels à l'ouverture du forum

Cette réunion placée sous la présidence du Dr Mohamed Yakub Janabi, directeur régional de l'OMS Afrique dont le siège est à Brazzaville, avait pour objectifs d'examiner les progrès accomplis, de relever les défis et de planifier des actions collectives visant à améliorer les résultats en matière de santé dans les États membres.

Première réunion sous la direction du Dr Mohamed Yakub Janabi, élu en mai dernier, elle intervient alors que l'OMS Afrique entre dans le quatorzième programme général de travail (GPW14), mis en œuvre entre 2025 et 2028, et se concentre sur la couverture sanitaire universelle, la résilience, la modernisation et le renforcement de l'appropriation des questions de santé par l'Afrique, dans le cadre de la vision ''Construire ensemble une Afrique en meilleure santé''.

Le ministre de la Santé estime que cette réunion se tient à un moment délicat, qui marque le départ des engagements collectifs des représentants-résidents de l'OMS aux côtés du directeur régional pour les cinq prochaines années. «Ainsi voudrais-je inviter tous les experts à des délibérations constructives, objectives, pertinentes, en adéquation avec les défis actuels et futurs, avec pour point de mire le bien-être des populations de chacun des 47 pays de la région. Nos populations comptent sur vous, pour impacter positivement leur état de santé surtout pour les groupes les plus vulnérables», a-t-il déclaré. Le ministre Ibara a sollicité qu'une attention particulière soit accordée au bureau pays de l'OMS Congo pour qu'il puisse continuer son appui essentiel au renforcement des performances du système sanitaire national.

Parmi les questions sur la table des discussions a figuré celle des financements de la santé qui risquerait d'entraver les objectifs de développement durable (ODD) à l'horizon 2030. A propos, le représentant-résident de l'OMS au Congo, le Dr Vincent Dossou Sodjinou, a expliqué: «L'atteinte des ODD dépend de plusieurs facteurs, et le financement en est un. Lorsque nous mesurons les progrès vers l'atteinte des ODD en 2030, il y a certains ODD sur lesquels la tendance est bonne, et d'autres où la tendance reste à améliorer. Est-ce qu'avec les financements actuels nous pouvons être au rendez-vous? Je dirai que la question de financement actuel nous appelle à redoubler d'ingéniosité et à innover dans la mobilisation des ressources», a dit le diplomate onusien.

«Repositionner le bureau régional de l'OMS comme leader stratégique de la santé en Afrique: accélérer l'impact dans les pays grâce à la convergence et aux solutions nationales», tel a été le thème des assises de Brazzaville.

Germaine NGALA

VOIRIES URBAINES

La deuxième sortie nord de Brazzaville dans un état déplorable

La route qui relie les quartiers Ngamakosso et Manianga à Talangaï, dans le 6e arrondissement de Brazzaville, est aujourd'hui dans un état de dégradation avancée. Cette situation inquiète la population, surtout en cette période de saison des pluies. Elle lance un appel aux pouvoirs publics à réhabiliter cette infrastructure.

La dégradation de la route

La deuxième sortie nord de Brazzaville a été réhabilitée à la hauteur de l'arrêt Général ''Blaise Adoua'', il y a quelques mois seulement. Mais avec la tombée des premières pluies, on y voit déjà un chapelet de trous. A la hauteur de l'arrêt ''Eglise'' également, à Ngamakosso, ce sont de véritables trous qui mitent la voirie et perturbent la circulation.

Les habitants de cette zone vivent un calvaire quotidien pour se déplacer. Les automobilistes, les motocyclistes et les piétons se disputent le trottoir, en évitant les crevasses et autres ornières. A l'arrêt ''Eglise'', les automobilistes ont créé un terminus par crainte de s'embourber. Les piétons sont contraints d'emprunter le transport de l'autre côté.

En quittant le centre de la ville, c'est très difficile d'avoir le transport qui conduit à Ngamakosso. Les chauffeurs de taxis évitent ce tronçon, voire augmentent les tarifs pour accepter de s'y rendre. Les chauffeurs de minibus imposent un fractionnement des trajets, appelé "demi-terrain", ce qui rend difficile le quotidien des habitants de la périphérie. «Chaque jour, je suis contraint de me lever tôt et marcher sur une longue distance, afin d'avoir le bus de l'autre côté, à l'arrêt de bus du marché de Ngamakosso», témoigne Adrien, un élève du lycée Antonio Agostino Neto. Ce cri est le même pour plusieurs habitants. «Je suis une mère de quatre enfants en bas âge, ils vont à l'école. Chaque matin, je suis obligée de les accompagner, parce que j'ai peur de les laisser traverser cette voie tous seuls», déplore une habitante.

D'autres nids de poule sont observés à Manianga, vers l'arrêt ''Claudia''. Des pavés se décapent, ils ne sont pas remplacés. La municipalité est impuissante. Un autre goulot d'étranglement, c'est à l'arrêt ''La ferme'', toujours à Manianga. La population de cette zone, désespérée en ce début de saison pluvieuse, tourne son regard vers les autorités municipales pour la sortir de cette situation, car cette route est beaucoup sollicitée par des transporteurs routiers en provenance du nord du pays. La réhabilitation de cette route est attendue.

Staelle OBINDI
(Stagiaire)

SANTE MENTALE

Le suicide n'est pas une fatalité

La santé mentale des Congolais est mise à rude épreuve. Environ sept congolais sur 100 meurent par suicide chaque année, selon des estimations. Mais nombreux n'ont pas le courage de demander l'aide d'un psychologue, alors que des particuliers et des institutions peuvent aider bien des personnes en détresse. Jean Didier Mbelé, enseignant chercheur psychologue à l'université Marien Ngouabi, et le Dr Michel Dzalamou, psychologue-clinicien, psychothérapeute, président de l'association psycho-santé solidarité et consultant en santé mentale, en font partie. Les deux psychologues abordent ce sujet dans l'interview qu'ils nous ont accordée.

Dr Michel Dzalamou

***Le suicide est-il une fatalité?**

**** Jean Didier Mbelé: Non, elle est une tragédie évitable, même pour une personne suicidaire qui veut réellement mourir.**

****Michel Dzalamou: On peut prévenir un acte suicidaire. Le premier secours est psychologique lorsqu'il vise à apporter un soutien à une personne en détresse.**

***Que faire et à qui s'adresser face à une crise suicidaire ?**

****Jean Didier Mbelé: Il faut contacter des psychologues professionnels, des enseignants pour comprendre celui qui a des pensées suicidaires. Généralement, ceux qui se suicident, ce sont les jeunes.**

****Michel Dzalamou: Il est conseillé d'établir une bonne relation avec la personne pour comprendre sa souffrance intérieure. Un acte suicidaire, on peut le prévenir chez un individu assez tôt dès qu'on constate les signes d'alerte.**

***Comment s'y prendre pour contribuer à la prévention?**

****Jean-Didier Mbelé: Il faut faire confiance aux spécialistes comme les psychologues et les assistantes sociales en prenant en compte les préoccupations des jeunes, les questions socioéconomiques. Les raisons d'un suicide ne sont pas les mêmes en Afrique qu'en Occident.**

****Michel Dzalamou: Il ne faut pas être indifférent devant la souffrance de l'autre. Il faut avoir ce qu'on appelle une empathie sociale, ce qui nous permet d'être en harmonie avec une personne en difficulté. Dans l'éducation chrétienne, on dit: aimons-nous les uns les autres.**

***Enregistrez-vous beaucoup de cas dans cette détresse?**

****Michel Dzalamou: Pas trop. Mais, ces cas existent. Souvent ce sont des cas de déviance psychiatrique, parce qu'il y a certaines pathologies qui peuvent amener certains patients au suicide. Si nous constatons cela, on se réfère au service de psychiatrie. C'est le service habileté à prendre en charge ce type de cas.**

***Un message?**

****Michel Dzalamou: Le suicide, il faut en parler comme le dit l'OMS. Il faut sensibiliser la population sur les signes annonciateurs de ce phénomène regrettable. Souvent, beaucoup de parents sont surpris et nombreux d'entre eux agissent par ignorance. Il ne faudrait pas que les parents banalisent ce genre de signes ou de comportements. Il faut sensibiliser la population sur tout ce qui peut attirer notre attention vis-à-vis de ces comportements qui s'élaborent chez un individu avant qu'il ne matérialisent un suicide.**

Propos recueillis par
Philippe BANZ

Etude de Maître Sévériny Soltia BITSINDOU NDIHOULOU
Notaire
Sise 08, rue MOE VANGOULA, immeuble LOCKO, derrière l'ARC, face au stade ANSELMI, Centre-ville, Pointe-Noire, téléphones: 06 976 66 12/ 05 575 20 98.

AVIS DE CONSTITUTION

MYRMIDON
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE UNIPERSONNELLE
AU CAPITAL DE 1.000.000 FCFA
Siège Social : arrondissement n°03 Poto-Poto, 72 avenue de France
BRAZZAVILLE
REPUBLIQUE DU CONGO

Aux termes d'un acte authentique reçu par Maître Sévériny Soltia BITSINDOU NDIHOULOU, Notaire, le 13 août 2025, dûment enregistré le 19 août 2025, sous le folio 144/19, n°4488, il a été constitué une société, ayant les caractéristiques suivantes :

Forme: Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle.

Objet: La société a pour objet directement ou indirectement en République du Congo et dans tous autres pays:

- Quincaillerie;
- Vente des produits congelés;
- Vente des appareils électroniques-électroménagers;
- Bâtiment et travaux publics.

Et plus généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, ou qui seraient susceptibles d'en favoriser l'extension ou le développement.

Dénomination sociale: MYRMIDON

Adresse: Le siège social est fixé dans l'arrondissement n°03 Poto-poto, 72 avenue de France, Brazzaville - République du Congo.
Administration: Monsieur Oumar SEMEGA, est nommé Président pour une durée indéterminée ;

RCCM: Elle est immatriculée au RCCM sous le numéro CG-BZV-01-2025-B17-00010.

Pour avis

La Notaire

Maître S.Soltia BITSINDOU NDIHOULOU

DISPARITION

La musique en deuil: Pierre Moutouari n'est plus!

Artiste au talent reconnu, auteur-compositeur, chanteur, danseur et interprète, l'auteur de la célèbre chanson ''Missengue'', Pierre Moutouari, est décédé jeudi 8 octobre 2025 à Paris, en France. Il avait 75 ans. Il aura égayé les mélomanes à travers le Congo, sur le continent et dans les milieux de la diaspora, durant plus de trois décénnies.

En 1968, il obtient le premier prix des chanteurs amateurs, organisé par le ministère de la Culture, sa carrière est lancée. Son frère aîné, Kosmos Moutouari, également star de la musique congolaise, l'accueille dans l'orchestre Bantou de la capitale où il ne met pas de temps, car ce groupe qui fit sa sortie officielle le 15 août 1959, à Poto-Poto, était dans la rumba "non chauffée". Pierre Moutouari était un guitariste qui deviendra vite chanteur. A l'aise dans le soukous dont il sera l'un des précurseurs et qui va inspirer les Camerounais avec Soul Makossa, il va rejoindre l'orchestre Sinza Kotoko où il joue un rôle de premier plan, comme chanteur. Créé en 1964 sous le nom de Super Tumba, Sinza Kotoko, le nom donné à partir de 1968, enchaîne des chansons à succès avec son nouveau chanteur, comme ''Vévé nga na lingaka'' ; ''Ma Loukoula'' ; ''Malina'' ; ''Mahoungou''… En 1973, le groupe congolais obtient la médaille d'or au Festival panafricain de la jeunesse à Tunis (Tunisie), devant des ténors comme l'African Fiesta de feu Tabu Ley Rochereau qui, pourtant, deux ans avant venait d'enflammer l'Olympia de Paris.

Au sommet de sa gloire, Pierre Moutouari quitte Sinza Kotoko de Ya Gaby, et crée son groupe, ''Les Sossa'', qui ne décolle pas réellement. D'ailleurs, il disparaît en 1978, avec l'un de ses titres phares ''Gina Bébé''. Il entame alors une carrière solo et s'installe en banlieue de Paris à partir de 1979 et intègre l'écurie Safari Ambiance. C'est la période où il collabore avec le Guadeloupéen Jacob Devarieux (1979 à 2021), co-fondateur du célèbre groupe Kassav. Il était aussi avec le guitariste Ignace Nkounkou, dit ''Master mwana Congo'', Denis Loubassou ''La Cloche'' et côtoyait des artistes comme Sammy Massamba, Tanawa…De cette collaboration naîtront les albums ''Koundou'' et ''Mbekani''. A partir de 1981, il produit des titres qui font tabac tels que : ''Missengue'', vendu à plus de 50.000 exemplaires, et qui lui a valu son premier disque d'or'. Ce titre a également inspiré le groupe Kassav dans la chanson ''Madiagana''; ''Aissa'', un autre titre à succès, qui lui permet de décrocher son second disque d'or; ''Julienne''; ''Saïle''; ''Kibangou''; ''Ingoba'' ; ''Ya pas moyen'' 'Ntombo'' ; ''Sénégalais adore commerce'' ; ''Songa nzila'' ''; Ya pas moyen''; ''Mouvement''; ''Lumande''; ''Wilimo''...

Pierre Moutouari

En 1986, il retourne à Brazzaville et se met à encadrer les jeunes talents dans la musique, tout en poursuivant sa carrière. C'est ainsi qu'avec sa fille aînée, Michaël Moutouari, il sort l'album ''Héritage'', qui fait tabac jusqu'au-delà des frontières congolaises. Voilà qui le propulse à être couronné comme ''meilleur chanteur-compositeur'' en 1994, au Festival Ngwomo Africa de Kinshasa, en RD Congo. Il a à son actif deux disques d'or. Peu après, il se lance dans la distribution et la promotion de la musique aussi bien congolaise qu'internationale de 1993 à 1999, puis perd tout au cours des conflits qui ravagent le pays.

La guerre de juin-octobre 1997 qui survient à Brazzaville est dévastatrice. Elle a brisé des carrières. Pierre Moutouari tente de se relancer, partageant son temps entre l'Afrique de l'Ouest où sa musique est prisée et la France, en livrant des concerts play-back. Il se consacre à la production discographique et s'installe à Pointe-Noire où il tient un bar-dancing. Malgré quelques titres lancés, l'étoile ne brillera plus comme avant. Il vit plutôt de sa gloire passée. En 2005, il sort l'album ''Songa nzila'', l'année suivante One 1 Shuttle production prend en charge sa carrière. La même année, il repart en France et, en raison des difficultés de santé, à la suite d'une attaque cardio-vasculaire, il met sa carrière d'artiste entre parenthèses.

Il demeure une grande étoile de la musique congolaise, un apôtre de la rumba soukous très adulé en Afrique de l'Ouest.

Alain-Patrick MASSAMBA

VIENT DE PARAITRE

Willy Gom rebondit dans ''Mains invisibles'', un roman d'espionnage!

Publié en février 2015 aux Editions Le Lys Bleu à Paris, en France, ce roman à la fois contemporain et post-contemporain à forte portée socioéconomique et politique signé Willy Gom a été dédicacé, mercredi 8 octobre 2025 à l'Institut français du Congo de Brazzaville. Des férus de littérature venus nombreux pour la circonstance étaient présents, et en présence d'Alphonse Chardin Nkala, directeur général des arts et des lettres, qui avait à ses côtés, le Pr Bellarmin Etienne Iloki, directeur général du livre et de la lecture publique, Emeraude Kouka, conseiller aux arts et lettres de la ministre en charge de l'Industrie culturelle. Déployé sur 137 pages, ce texte s'impose comme une plongée saisissante dans les rouages occultes du pouvoir.

Présentant l'auteur et son oeuvre, le Docteur-écrivain Winner Franck Palmers a souligné: «Willy Gom inscrit ''Mains invisibles'', dans un contexte marqué par les dérives systémiques du continent. La fiction se déroule au IVe siècle de notre ère, dans une vision futuriste située aux premières années de l'an 3000. L'intrigue s'étend géographiquement à Yaoundé, Bangui et Libreville, devenus les théâtres d'enquêtes fines et stratégiques. A la page 18, l'auteur évoque le mois d'août 3005, soit dans 980 ans, ancrant son récit dans une temporalité audacieuse et vertigineuse».

Situé en l'an 3005, ''Mains invisibles, poursuit-elle, «déploie un cadre spatio-temporel post-contemporain, profondément marqué par les crises et tensions sociales héritées de notre époque. Ce décor, à la fois réaliste et métaphorique, s'ancre dans une Afrique centrale futuriste, du Cameroun à Bangui, en passant par Libreville, et nous immerge dans des lieux symboliques du pouvoir: bureaux, institutions, rues. Il sert de toile à une méditation sur la justice, la dignité humaine et la mémoire collective».

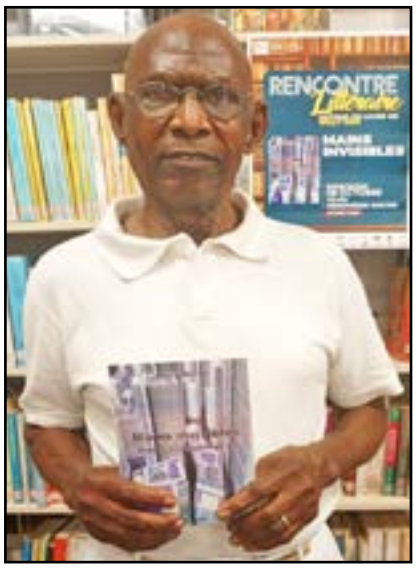

L'écrivain Willy Gom tenant son roman

Le roman de Willy Gom, affirme la présentatrice, «ne se contente pas de narrer une histoire: il explore, interroge, dérange. Il s'inscrit dans une réflexion lucide sur les mécanismes du pouvoir, des hold-up organisés, les enquêtes étouffées ou enfoncées dans une sorte de bourbier, à la suite d'un scandale bancaire où 31 millions d'Euros sont extirpés des caisses de la Banque de la CEMAC, au Cameroun, par des personnes anonymes…Un an plus tard, les instances sous-régionales sollicitent la Cellule espionnage et contre-espionnage, qui mandate l'agent spécial Willianne Ndona pour mener l'enquête. Personnage principal surnommée ''La Lionne».

''Mains invisibles'', fait-elle savoir, «est une immersion dans les coulisses du pouvoir et de la sphère bancaire. C'est un roman qui interroge notre rapport à l'action, à la responsabilité, à l'oubli. Ce texte qui interpelle davantage qu'il ne séduit, témoigne de la persistance d'une engagée dans le polar africain», a relevé la présentatrice. Actions et suspenses qui font bon ménage dans ce roman policier, a-t-on appris, «offrent à celui-ci l'image d'un véritable film d'espionnage».

Faisant des remarques sur l'œuvre, et encourageant Willy Gom pour ce travail louable, le Pr-écrivain Mukala Kadima Nzuji a, dans sa critique, relevé: « ''Mains invisibles'' (roman d'espionnage) commence par un hold-up, le gaspillage des richesses d'une nation. Ce livre nous renvoie à notre société, à ce qui se vit aujourd'hui. Il porte sur l'Afrique centrale, il parle de l'Afrique, et désigne chaque objet propre à l'Afrique. L'auteur a puisé dans sa culture pour présenter les choses de la sorte».

Willy Gom a pour sa part, affirmé: «On parle de ''Mains invisibles'' parce qu'il s'agit d'une enquête, et il y a quelque chose d'inconnue. Mains invisibles blanches ou noires, elles appartiennent à quelqu'un. L'enquête fait le repère identitaire d'un polar. Cependant, la culture est un met qui est très important, elle enrichie les cerveaux», a-t-il indiqué.

Spécialiste du polar, Willy Gom est un écrivain fécond et pluri-générique, romancier, essayiste, dramaturge, nouvelliste. Auteur de quinze œuvres littéraires déjà parues, et d'un recueil de poèmes en attente de publication.

Alain P. MASSAMBA

EXPOSITION-PHOTOS

Maestro Kinzengelé à l'honneur à l'IFC de Brazzaville

Fondateur et coordonnateur du collectif de photographes congolais dénommé ''Génération Elili'', André Désiré Loutsono, plus connu sous le nom de Kinzengelé, est un photographe congolais de renommée internationale.

Du 28 au 31 octobre 2025, cet autodidacte qui a blanchi sous le harnais fera parade de son ingéniosité. A l'occasion d'une exposition qu'il va tenir à l'Institut français du Congo (IFC) de Brazzaville. Thème: ''La Phratrie et la littérature congolaise''.

Cette expo sera composée d'une centaine de photographies, des portraits, tous en noir et blanc. Des œuvres des renommés écrivains: Jean Malonga, Sylvain Bemba, Henri Lopès, Tchicaya U' Tamsi, Jean-Baptiste Tati Loutard, Emmanuel Dongala, Tchitchellé Tchivela, Théophile Obenga, Gabriel Mwènè Okoundji, Antoine Letembet Ambily, Guy Menga, Mambou Aimée Gnali, Jean-Pierre Makouta Mboukou, Dominique Ngoie Ngala, Boniface Mongo Mboussa, Henri Djombo, Léopold Pindy Mamonsono, Jean-Blaise Bilombo Samba, Mukala Kadima-Nzuji, Alain Mabanckou, Wilfried Nsondé, Fann Attiki… Mais aussi des moins réputés.

Outre l'exposition-photo, le programme prévoit aussi des spectacles, des lectures de textes, des projections, des tables rondes, et du slam.

Pour la petite histoire, André Désiré Loutsono a vu le jour dans la capitale congolaise.

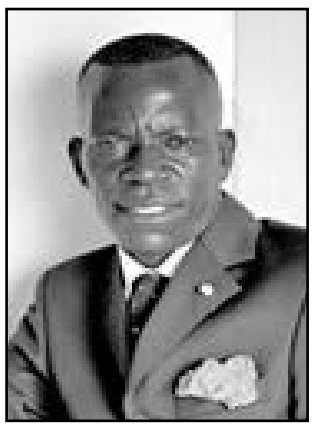

André Désiré Loutsono ''Kinzengelé''

L'affiche de l'évènement

Sexagénaire, il a fait ses premières armes dans la photographie auprès de son oncle, Edouard Biantouma.

Ses premières images remontent aux années où il serpentait les ruelles de son quartier, dans la zone sud de la capitale congolaise, et photographiait les amis au collège.

Le virtuose a participé aux différents stages successifs organisés par les photographes de renommée mondiale David Damoison (France), Hector Médiavilla Sabate (Espagne), et Elina Moriya (Finlande), financés par l'Union Européenne et l'Association française d'action artistique (AFAA). Ses travaux sont basés sur les problèmes socio-culturels et environnementaux.

Kinzenguélé a, à son actif, une myriade d'expositions à Brazzaville, à Pointe-Noire, mais aussi à l'étranger: Afrique, Europe, et Amérique. Il est lauréat de trois distinctions honorifiques: Prix d'excellence des Arts et des Lettres, en 2014, Chevalier du mérite congolais, en 2016, et Prix Alliance Kongo, en 2024.

Véran Carrhol YANGA

RECTIFICATIF

Dans notre précédente édition, dans l'article titré:"Les 145 ans de la fondation de Brazzaville commémorés dans la réflexion", nous avons attribué le grade de Docteur à Dieudonné Mouendo Moukouamou. Lire plutôt: Le Professeur Dieudonné Moukouamou Mouendo. Avec nos excuses à l'intéressé.

Etude de Maître Sévériny Soltia BITSINDOU NDIHOULOU
Notaire
Sise 08, rue MOE VANGOULA, immeuble LOCKO, derrière l'ARC, face au stade ANSELMI, Centre-ville, Pointe-Noire, téléphones: 06 976 66 12/ 05 575 20 98.

AVIS DE CONSTITUTION

MKS-EXP
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 2.000.000 FCFA
Siège Social : Arrondissement n°01 E.P.LUMUMBA, quartier : Mpita, Cam IGET SOPRIM
Immeuble C.2e étage, local F4-279
Pointe-Noire
REPUBLIQUE DU CONGO
Aux termes d'un acte authentique reçu par Maître Sévériny Soltia BITSINDOU NDIHOULOU,

Notaire, le 16 décembre 2024, dûment enregistré le 17 janvier 2025, sous le folio 012/1, n°0413, il a été constitué une société, ayant les caractéristiques suivantes :

Forme: Société par Actions Simplifiée.

Objet: La société a pour objet directement ou indirectement en République du Congo et dans tous autres pays et conformément aux dispositions de l'article 2 du règlement n°08/19-UEAC-010-CM-33, portant révision du règlement N°13/09-UEAC-051-CM-20 du 11 décembre 2009, portant révision du Statut des Conseils Fiscaux dans la zone CEMAC:

- Consultations en matière fiscale et aide aux contribuables dans la souscription de leurs déclarations fiscales de toutes natures, préalablement certifiées par eux, et timbrés, avant leur dépôt auprès de l'administration fiscale et rédiger des réponses exigées par l'administration fiscale;
- Rédaction pour le compte de ses clients de tous les actes sous seing privé se rapportant directement ou indirectement au domaine fiscal;
- Assistance aux contribuables à l'occasion des procédures de contrôles fiscaux, des procédures de contentieux fiscal et des procédures de recouvrement des impôts, droits et taxes;
- Représentation de ses clients devant les autorités fiscales et juridictionnelles, ainsi que devant les organismes publics ou parapublics en matière fiscale;
- Accomplissement des missions d'audit fiscal;
- Certification à la fin de chaque exercice, des Déclarations Statistiques et Fiscales (DSF) des contribuables, en étroite et intelligence collaboration avec les professionnels des autres corps de métier agrées CEMAC, qui peuvent intervenir dans son élaboration;
- Promotion du civisme fiscal au sein des entreprises dont il est investi de la mission de conseil fiscal.

La société peut exercer son activité seule ou en participation, par elle-même ou par des tiers, pour elle-même ou pour compte des tiers, à titre de représentant.

Dénomination sociale: MKS-EXP

Adresse: Le siège social est fixé dans l'arrondissement n°01 E.P.LUMUMBA, quartier : Mpita, camp IGET SOPRIM, immeuble C.2e étage, local F4-279, Pointe-Noire - République du Congo.

Administration: Monsieur MEKOBE MATAKA, est nommé Président pour une durée de quatre (04) années renouvelables;

RCCM: Elle est immatriculée au RCCM sous le numéro CG-PNR-01-2025-B16-00004.

Pour avis
La Notaire
Maître S.Soltia BITSINDOU NDIHOULOU

ENTRETIEN AVEC JEAN-PAUL PILA

Un coach congolais a besoin de moyens !

Jean-Paul Pila, 65 ans d'âge. Ancien entraîneur des Diables-Rouges cadets et seniors dames, ainsi que de nombreux clubs au Congo et en Guinée Equatoriale. Il réside depuis 2011 en France où il a entrainé les jeunes de 15 à 18 ans de l'équipe d'Orléans avant de cesser pour convenance personnelle. Mais, sa passion pour le métier d'entraîneur reste intacte. A distance, il suit avec amertume les déboires des équipes nationales et des clubs du pays. Il nous en parle dans cette interview, ainsi que de son passé, de sa situation sportive et de ses projets sportifs.

Jean-Paul Pila, on n'a plus de vos nouvelles depuis des années, que devenez-vous ?

**Je vis en France, plus précisément à Orléans. Je suis un ancien de Kotoko de Mfoa, avec lequel j'ai été sacré champion de Brazzaville (1ère division ligue, remporté la ville, et sacré champion du Congo Edition B, en 1989). J'ai appris l'entraînement des équipes auprès des coachs Gaston

Jean-Paul Pila

Tchiangana, Roger Malonga et Gentil Nkounkou «Shopi». C'est le tout premier club que j'ai entraîné. Après Kotoko où j'ai passé sept ans, je suis parti à l'Etoile du Congo où j'ai fait six ans, et remporté trois championnats : 1999 ; 2001 ; 2002, et deux Coupes du Congo, en 2000, et en la saison 2002-2003, avec des participations aux compétitions continentales. Puis dans CARA, une année; Club 57 (participation à la Coupe de l'UNIFFAC), trois ans, et Saint-Michel de Ouenzé, deux ans, La Mancha (Pointe-Noire), Patronage, deux ans également, directeur technique de la Jeunesse sportive de Poto-Poto (JSP), entraîneur des U12 à Chaingy France, avant d'émigrer en Guinée équatoriale où j'ai évolué de 2010 à 2022. J'y ai été rappelé en 2018, pour y rester jusqu'en 2022.

En qualité d'entraîneur national, quels sont les clubs qui vous ont accordé leur hospitalité ?

**En 1995, j'ai entraîné l'équipe des cadets du Congo, de 2000 à 2007 ; l'équipe seniors dames; de 2007 à 2009, celle des espoirs avec laquelle j'ai remporté la médaille d'or aux Jeux d'Afrique centrale ; 2008, finaliste de la Coupe de la CEMAC à Yaoundé (Cameroun). En 2010, je suis devenu sélectionneur du Nzalang national dames (équipe nationale dames de la Guinée équatoriale), vice-championne d'Afrique

Aujourd'hui la question des diplômes est à l'ordre du jour dans le milieu du football africain ou national. Peut-on avoir une idée de vos diplômes ?

**Je suis détenteur de plusieurs diplômes : la licence A obtenu en Allemagne, à Sportshule Hennef en 1995. En 1994, obtention du diplôme du premier degré, major de la promotion avec l'expert allemand Joachim Fickert. La même année, j'ai participé à un stage CAF avec l'Algérien Mekhloufi. J'ai également participé à de nombreux stages: en 1989, stage de haut-niveau avec l'expert FIFA (Brazzaville); en 1998, stage de Futuro II à Pointe-Noire, avec l'expert FIFA Philippe Redon; 1996, stage de solidarité olympique par l'expert FIFA Michel Ritchard ; 2000, stage des entraînement d'Afrique centrale organisé par la coopération française, animé par l'expert FIFA Jean Michel Benezet à Libreville (Gabon); 2004, stage d'instructeur Futuro III, en Afrique du Sud par l'expert FIFA Gabriel Calderon; 2006, stage de perfectionnement d'instructeurs organisé par le projet méridien (UEFA) à Brazzaville (Congo); 2008, stage de perfectionnement d'instructeurs par l'expert FIFA Malouche Belhassen à Brazzaville (Congo). (A suivre)

Propos recueillis par
Alain-Patrick MASSAMBA

NOMINATIONS

Des Congolais à la FIFA !

Le président de la Fédération congolaise de football (FECOFOOT), Jean-Guy Blaise Mayolas, et son secrétaire général, Badji Mombo Wantété, sont désormais impliqués dans la gouvernance du football mondial. La FIFA a nommé les deux dirigeants dans ses commissions permanentes, aux côtés d'autres Africains.

En tête de cette distinction figure Jean Guy Blaise Mayolas. Il rejoint la Commission des médias et de la communication, une structure stratégique chargée de la visibilité, de la promotion et de la gestion de l'image du football mondial. Une nomination prestigieuse qui le place au centre de cette instance de la FIFA. Cette nomination consacre, pourrait-on dire, son *«engagement dans la modernisation de la communication et la promotion du football congolais, ainsi que dans ses relations avec les instances internationales». «Son influence»* aurait visiblement aussi pesé dans le choix de la FIFA. Quant à Badji Mombo Wantété, il intègre la Commission des compétitions féminines de jeunes, un domaine clé pour le développement du football féminin. Ainsi, le Congo sera mieux représenté dans la dynamique mondiale en faveur du football féminin.

Les Congolais espèrent que ces nominations marqueront un tournant pour leur football, maintenant que leurs dirigeants fédéraux sont présents dans les organes stratégiques de la FIFA.

Franck SOUAPIBOU

IN MEMORIAM

Messe demandée par les familles ATA et Loemba-Pangoud, à l'occasion du 5ème anniversaire du décès de leur sœur, mère, grand-mère et arrière-grand-mère :

Germaine ATA,

Survenu le 16 octobre 2020 en France.

Ils associent à cette commémoration, tous les défunts de la famille qui, encore aujourd'hui, continuent à marquer nos vies, notamment :

- Raymond Kitôkh,
- Dr Denis Loemba,
- Marguerite Tchitchele,
- Élisabeth Sony,
- Auguste ATA,
- Julienne Okondza-Ngouabi,
- Georgine Ngala-Mboko,
- Augustine ATA-Bôndo,
- Élisabeth Daho.

Que tous, trouvent le repos éternel auprès de notre Père céleste, accompagnés de tous les saints qui ont vécu !

REMERCIEMENTS

Les enfants du clan Mikambala du district de Kimongo, incarnés par le patriarche Bernard Mvoutou Mbila «Makus», remercient tous ceux qui les ont soutenus moralement, financièrement et spirituellement, lors du décès inopiné de leur regrétté fils, frère et oncle, le nommé Maurice KINFOUNIA «Dodo», survenu le 9 Juillet 2025 à l'hôpital général de Patra. Il a été inhumé le 8 Aout 2025 au cimetière privé de Loubou. Dodo ! Tu nous laisses un grand vide dans nos vies.

Nous ne t'oublierons jamais. Que ton âme repose en paix. Dieu a donné ! Dieu a repris. Amen !

Equateur Denis NGUIMBI

Etude de Maître Sévériny Soltia BITSINDOU NDIHOULOU
Notaire
Sise 08, rue MOE VANGOULA, immeuble LOCKO, derrière l'ARC, face au stade ANSELMI, Centre-ville, Pointe-Noire, téléphones : 06 976 66 12/ 05 575 20 98.

AVIS DE CONSTITUTION

IMANÏ GROUP
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE
AU CAPITAL DE 1.000.000 FCFA
Siège Social : Quartier Socoprise, à 100m de l'Ambassade du Liban
Téléphone : 06 484 26 26
Pointe-Noire
REPUBLIQUE DU CONGO

Aux termes d'un acte établi en la forme sous seing privé à Pointe-Noire, en date du 06 juin 2025, consistant en des statuts, dûment enregistré en date du 24 juin 2025, **sous le folio 115/02, n°332**, déposé au rang des minutes de la notaire soussignée en date du 18 juin 2025, puis enregistré en date du 24 juin 2025, sous le **folio 115/03, n° 333**, il a été constitué une société, ayant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société à Responsabilité limitée unipersonnelle.

Objet : La société a pour objet directement ou indirectement en République du Congo et dans tous autres pays :

- Ingénierie Informatique ;
- Design Intérieur ;
- Menuiserie moderne ;
- Import / Export ;
- Vente du matériel informatique ;
- Vente du matériel pour menuiserie.

Et plus généralement toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement, en totalité ou en partie, à l'objet social, lui être utiles ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.

Dénomination sociale : **IMANÏ GROUP**

Adresse : Le siège social est établi dans le quartier socoprise, à proximité de l'Ambassade du Liban, PointeNoire - République du Congo.

Administration : **Monsieur DALDJITY Steve,** est nommé gérant pour une durée de quatre (04) années renouvelables ;

RCCM : Elle est immatriculée au RCCM sous le numéro **CG-PNR-01-2025-B13-00144.**

Pour avis
La Notaire
Maître S.Soltia BITSINDOU NDIHOULOU

FOOTBALL

L'inattendu Cap-Vert à la Coupe du monde !

Pari gagné pour l'équipe nationale du Cap-Vert

Les éliminatoires de la Coupe du monde 2026 zone Afrique ont touché à leur fin. Elles ont accouché d'une liste de neuf qualifiés dont le Cap-Vert, petit archipel situé au large du Sénégal, qui a terminé à une inattendue première place dans son groupe D devant le favori du groupe, le Cameroun. Il n'y a pas eu de surprises au terme des dix journées d'affrontements dans les groupes constitués après le tirage au sort. Le Maroc, très attendu après son parcours historique jusqu'en demi-finale en 2022 au Qatar, et la Tunisie, fidèle lors des deux éditions précédentes, sont les premières équipes à avoir acté leur qualification, en septembre. L'Egypte a, à son tour, validé son billet le 8 octobre. Elle est de retour après l'édition de 2018. L'Algérie l'a imité le lendemain, douze ans après son huitième de finale de 2014. Puis le Ghana s'est ajouté à la liste. Tous ces pays sont des habitués de la Coupe du monde. Le Maroc et la Tunisie exhibent sept participations à la phase finale, l'Algérie et le Ghana, cinq, tandis que l'Egypte a été quatre fois à la compétition.

Le Cap Vert va avoir l'honneur de vivre le premier Mondial de son histoire, treize ans après avoir disputé sa première Coupe d'Afrique des nations, en 2013. Il a décroché son ticket, lundi 13 octobre 2025, après la dernière journée, en devançant le Cameroun dans son groupe. Un moment historique ! Ce petit pays de 525 000 habitants devient le deuxième pays le moins peuplé de l'histoire à participer à une Coupe du monde, derrière l'Islande en 2018.

Les autres qualifiés sont sortis des groupe B (Sénégal), C (Afrique du Sud), F (Côte d'Ivoire). Un dixième qualifié est possible, puisque les quatre meilleurs deuxièmes des groupes disputeront des barrages continentaux, et le vainqueur, des barrages intercontinentaux.

L'Afrique peut-elle faire mieux qu'en 2018? Cela dépendra du tirage au sort des groupes, le 13 décembre prochain. On sait déjà que, compte tenu de leur classement Fifa, ce sont les Cap-Verdiens qui auront certainement la tâche la plus délicate. Un pari ? Le Maroc, comme en 2018.

Jean ZENGABIO

NECROLOGIE

Jean-Paul Ngaloua, 17 ans au service de l'olympisme

Jean-Paul Ngaloua

Le mouvement sportif congolais est encore en deuil. Il pleure Jean-Paul Ngaloua, secrétaire général du Comité national olympique et sportif congolais (CNOSC) durant dix-sept ans. Il est décédé vendredi 10 octobre 2025 au CHU de Brazzaville.

Cruelle année 2025 ! Elle a déjà enseveli plusieurs célébritésè du sport congolais. Jean-Paul Ngaloua s'ajoute sur cette lugubre liste. Pilier du CNOSC, il avait succédé à Joseph Mokanda Moramwa en 2009. Le long règne de Jean-Paul Ngaloua comme secrétaire général de cette instance a été dominé par son sens aigu des responsabilités et sa volonté de consacrer sa vie au service de toutes les fédérations sportives du pays. Il a vu naître nombre d'entre elles. Et avec d'autres dirigeants, il a été au cœur de la création de la Chambre de conciliation et d'arbitrage, la justice sportive, en décembre 2012.

Jean-Paul Ngaloua était, pour beaucoup d'acteurs du sport, un repère. Homme de dialogue, malgré les apparences, on éprouvait un réel plaisir à le rencontrer. Pour l'inviter à parler, autant qu'il se souvienne, de l'olympisme et du sport national. Il était à la rencontre de la jeunesse avide de savoir. Et grâce à lui, des pans de l'histoire du sport congolais ont pu gratuitement être transmis. Nous l'en remercions. Le CNOSC perd en lui un acteur dévoué.

Au-delà de son rôle au CNOSC, Jean-Paul Ngaloua était inspecteur d'EPS. Directeur du Stade de la Révolution jusqu'en 1977, il fut nommé le 23 décembre 1977 en qualité de directeur des Etudes, équipements et installations sportives au secrétariat général aux sports. Il a également occupé un poste dans l'administration publique, ayant été maire de Ouenzé (1987-1991).

Nous adressons nos vives condoléances à la famille Ngaloua. Puisse le Seigneur l'accueillir dans sa maison !

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Maître Ado Patricia Marlène MATISSA
Notaire
Avenue Félix EBOUE, immeuble «le 5 février 1979»
2ème étage gauche Q050/S (Face Ambassade de Russie),
Centre-ville, Boîte Postale : 18 Brazzaville
Tél Fixe : (+242) 05 350.84.05
E-Mail: etudematissa@gmail.com

AVIS DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE DENOMMEE «LA CITRONNERAIE DE DJIRI»
Société A Responsabilité Limitée
Au capital de 1 000 000 FCFA
Siège social à Brazzaville
République du Congo

Suivant acte authentique en date du 05 mai 2025 de Maître Ado Patricia Marlène MATISSA, Notaire à Brazzaville, dûment enregistré à la recette des impôts de l'EDT de Ouenzé Brazzaville en date **du 06 mai 2025, sous folio 080/7 N°06670,** il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : LA CITRONNERAIE DE DJIRI

Forme : Société à responsabilité limitée

Capital Social : 1 000 000 FCFA, divisé en 100 parts de 10.000 FCFA Chacune, souscrites et libérées en totalité.

Siège social : à Brazzaville, derrière le stade de kintélé, quartier Djiri.

Objet : La société a pour objet tant en République du Congo que partout ailleurs à l'étranger, l'accomplissement des activités suivantes :

* La culture, la production, la récolte, la transformation, le conditionnement, la distribution et la commercialisation, en gros et en détail, de citrons et d'autres agrumes ou produits agricoles ;
* L'achat, la vente, l'importation, l'exportation de produits issus de l'exploitation agricole ;
* La participation à toutes activités annexes ou connexes liées à l'agriculture, y compris les services de conseil, la valorisation des produits dérivés et la gestion des plantations ;
* La mise en œuvre d'un projet pilote de culture d'agrumes et des produits locaux ;
* L'acquisition et l'exploitation de toutes propriétés agricoles, soit directement, soit par voie de fermage ou de métayage ou même selon toutes autres modalités ;
* La participation directe ou indirecte dans toutes sociétés destinées à réaliser semblables objet soit par voie d'apport, de souscription ou autrement, soit par voie de fondation ou de création de ces sociétés
* Et généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, immobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets visés ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes et susceptibles d'en faciliter la réalisation.

Durée : La durée de la société est fixée à quatre-vingt-dix-neuf (99) années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier.

Gérance : **Monsieur Ayush LILANI** est nommé en qualité de gérant.

RCCM : La société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville sous le numéro **CG-BZV-01-2025-B12-00127.**

Pour insertion légale
Me Ado Patricia Marlène MATISSA
Notaire

Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT
Notaire
Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA
(à côté de l'ex FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement),
Centre-ville, Brazzaville.
Tél : (00242)04.418.20.81/06.540.59.45,B.P: 15.244
E-mail : etudegiscardbavouezaquinot@gmail.com République du Congo

ANNONCE LEGALE
CONSTITUTION
«TRADE AND CO »
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
Au capital de 1.000.000 FRANCS CFA
Siège Social : Résidence les Flamboyants, Bâtiment Manguier A bis,
en face de l 'école Militaire Général Leclerc, Poto-Poto, Brazzaville,
RCCM:CG-BZV-01-2025-B12-00244
REPUBLIQUE DU CONGO.

CONSTITUTION

Suivant acte authentique établi le 02 juillet 2025 par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire en la résidence de Brazzaville, enregistré au bureau des domaines et du timbre à Brazzaville, le 22 juillet 2025, sous **Folio 126/6, numéro 3933,** il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme Sociale : Société A Responsabilité Limitée (S.A.R.L.) ;

Objet social: La société a pour objet tant en République du Congo qu'à l'étranger :

*La prospection, l'exploitation, la transformation et la commercialisation (import/export) des minerais.

Dénomination : **«TRADE AND CO»**

Siège social : Résidence les Flamboyants, Bâtiment Manguier A bis, en face de l'école Militaire Général Leclerc, Poto—Poto, Brazzaville, République du Congo ;

Durée: quatre-vingt-dix-neuf (99) ans, à compter de la date de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM), sauf cas de dissolution anticipée ou prorogation prévus par les statuts

Capital social: **UN MILLION (1.000.000)** de FRANCS CFA, divisé en cent (100) parts de **DIX MILLE (10. 000)** FRANCS CFA chacune numérotées de 1 à 100, entièrement libérées par les associés ;

Déclaration notariée de souscription et de versement: aux termes d'une déclaration notariée de souscription et de versement établie par Maître **Giscard BAVOUEZA-GUINOT**, le 02 juillet 2025 et au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, **le 22 juillet 2025, sous folio 126/4, numéro 3931,** il a été constaté que toutes les parts souscrites ont intégralement été libérées par les associés ;

Gérance : aux termes d'un procès-verbal d'Assemblée Générale Constitutive en date à Brazzaville du 02 juillet 2025, Monsieur **MOROSSA Roch Magloire**, de nationalité congolaise, demeurant à Brazzaville, a été désigné en qualité de gérant pour une durée de trois (3) ans renouvelable

Immatriculation au RCCM : La société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville le 29 septembre 2025, sous le numéro **CG-BZV-01-2025-B12-00244**

Fait à Brazzaville, le 02 octobre 2025

Pour avis
Maître Giscard BAVOÜEZA-GUINOT
Notaire.